Six associations engagées dans la lutte contre les discriminations et en faveur de l'apaisement des espaces numériques présentent leur **rapport sur la haine en ligne** pendant la période olympique et paralympique 2024.

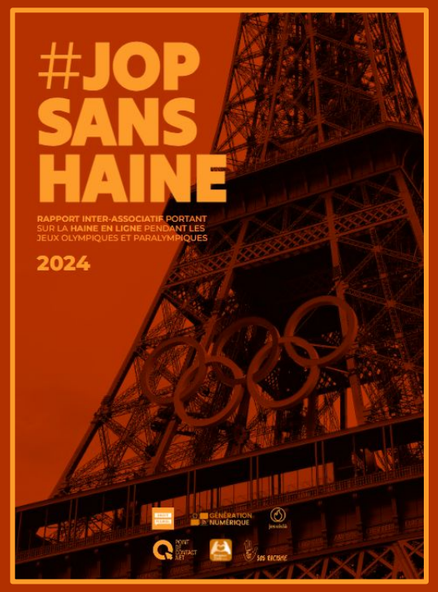

12 NOVEMBRE

Après dix semaines de campagne collective, Droit Pluriel, Génération Numérique, #jesuislà, Point de Contact, Respect Zone et SOS Racisme dévoilent les résultats d'un travail collaboratif destiné à prévenir, endiguer, documenter et combattre la haine en ligne.

Convaincues qu'une meilleure prise en charge des discriminations et des phénomènes haineux doit être encouragée, ces ONG livrent leurs analyses au sujet de la prolifération de contenus haineux sur Internet.

#JOP SANS HAINE

RAPPORT INTER-ASSOCIATIF PORTANT
SUR LA **HAINE EN LIGNE** PENDANT LES
JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

2024

DROIT PLURIEL
GÉNÉRATION NUMÉRIQUE
jesuislà
POINT DE CONTACT .NET
Respect Zone .org
SOS RACISME

ÉDITORIAL

ALEJANDRA MARISCAL LOPEZ
Directrice de Point de Contact

La haine en ligne et la désinformation sont en passe de devenir des fléaux majeurs de notre époque, polarisant notre société, érodant notre confiance dans les institutions et mettant en péril les valeurs fondamentales de solidarité et de respect qui nous unissent.

En tant qu'association de lutte contre les cyberviolences, nous sommes quotidiennement confrontés à ces problématiques. Alimentés par des algorithmes conçus pour maximiser l'engagement des utilisateurs, les discours haineux et la désinformation se propagent à grande vitesse et survolent les frontières. Ils déforment la réalité, manipulent les esprits et accroissent les actes de violence.

L'année 2020 a constitué pour la France un premier tournant dans la matière. La Loi du 24 juin 2020 visant à lutter contre les contenus haineux sur internet, crée un pôle national de lutte contre la haine en ligne au sein du parquet de Paris, et instaure l'Observatoire de la haine en ligne sous l' égide de l'Arcom, réunissant ainsi pour la première fois les opérateurs, les associations et les institutions.

Face à la propagation grandissante de contenus illicites en ligne, des considérables avancées législatives à échelle européenne (Règlement pour les Services Numériques) et nationale (Loi du 21 mai 2024 visant à Sécuriser et à Réguler l'espace numérique) ont récemment émergé, en vue de clarifier les mécanismes de lutte, de responsabiliser les services numériques et de leur imposer une transparence accrue.

En ce qui concerne l'exécutif, le Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026), ou encore, le Plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti LGBT+ (2023-2026), reflètent sa volonté d'intensifier son action et de bâtir des politiques publiques plus ambitieuses, y compris dans le domaine du numérique.

Des progrès jaillissants, destinés à combattre des phénomènes persistants, évolutifs et protéiformes, qui ne cessent d'affaiblir nos démocraties.

Ces fléaux nous imposent une action collective à tous les échelons, ayant pour seul objectif d'instaurer un environnement numérique plus sûr.

La société civile s'érige comme un pont essentiel entre les citoyens, les institutions et les services numériques, pour contribuer à la détection de ces violences mais également à l'éducation, à la prévention et à l'assistance aux victimes.

Conscients des risques associés aux JOP de Paris 2024, un collectif de six associations, dont Point de Contact, s'est uni pour agiter le drapeau de la tolérance et du respect, au détriment de la haine et de la violence.

SOMMAIRE

4 PROPOS INTRODUCTIFS

NOTRE CAMPAGNE DE PRÉVENTION 10

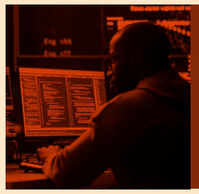

18 NOTRE DISPOSITIF DE VEILLE

NOS PROPOSITIONS 36

40 ANNEXES

PROPOS INTRODUCTIFS

L'été 2024 sonnait le retour en terres françaises de la compétition sportive internationale la plus suivie au monde, les Jeux Olympiques et Paralympiques[1]. Un siècle après s'être hissée à la dernière marche du podium[2], la France accueillait de nouveau des athlètes venus des quatre coins de la planète pour faire la démonstration de leurs prouesses sportives et porter haut les couleurs de leur nation.

Outre le spectacle offert par ces luttes acharnées pour la médaille d'or, les Jeux ont également pu cristalliser les inquiétudes, particulièrement en matière sécuritaire. Les enjeux gravitant autour de cette nouvelle édition se distinguaient ainsi par leur caractère pluriel et protéiforme[3]. De la menace terroriste aux risques d'exploitation sexuelle de mineurs en passant par la crainte d'une recrudescence des propos catalyseurs de haine, les motifs de crispation se sont révélés nombreux. A ce titre, les données dévoilées par l'Arcom quelques mois auparavant au sein de son Baromètre de la consommations des programmes sportifs sont venues corroborer ces appréhensions. Selon l'autorité de régulation[4], 1 utilisateur actif des réseaux sociaux sur 3 publie occasionnellement des messages insultants à l'encontre d'une personnalité sportive. Face à cette regrettable réalité, un véritable travail de sensibilisation et de documentation apparaissait indispensable ; ainsi est né le mouvement #JOPSansHaine. Conscientes de la nécessité d'investir le terrain pour porter les valeur de respect et d'inclusion en ligne, six associations œuvrant tout aussi bien dans le cadre de l'apaisement de l'espace numérique que de la lutte contre les discriminations ont ainsi uni leurs forces afin de contrer la prolifération des discours haineux au cours de la compétition. Les multiples objectifs poursuivis par ce collectif d'ONG et les activités mises en œuvre avant, pendant et après la tenue des Jeux devaient permettre d'apporter une réponse exhaustive aux phénomènes de haine en ligne et de cyberharcèlement.

Dans ce contexte tendu, le collectif #JOPSansHaine a déployé ses efforts en trois volets complémentaires : sensibilisation, veille et analyse. De la prévention à la lutte contre ce que l'on nomme « raids haineux »[5], en passant par l'intervention en soutien aux victimes, jusqu'à l'analyse de tendances en matière de diffusion de contenus haineux en ligne et l'émission de recommandations destinées à améliorer la prise en charge de ces phénomènes, cette initiative a constitué une véritable opportunité de créer des synergies associatives en s'appuyant sur les compétences et expertises de chacun des membres de ce consortium.

> PRÉVENIR LA PROLIFÉRATION DE COMPORTEMENTS HAINEUX

Le premier axe de la campagne s'est articulé autour de la sensibilisation des publics, en particulier des internautes actifs sur les réseaux sociaux. Conscientes que l'éducation et la prévention sont des outils puissants pour freiner la montée des discours haineux[6], les six associations mobilisées – Droit Pluriel, Génération Numérique, #jesuislà, Point de Contact, Respect Zone, et SOS Racisme – ont travaillé conjointement pour informer le public au sujet des discriminations dans le monde sportif[7], diffuser des messages de tolérance et rappeler les valeurs fondamentales du sport.

> SURVEILLER ET AGIR CONTRE LES DISCOURS HAINEUX

La veille a constitué le deuxième volet de cette campagne, avec une attention particulière portée sur les réseaux sociaux, en tant que vecteurs privilégiés de diffusion des discours de haine[8]. Cette veille a reposé sur plusieurs approches complémentaires.

D'une part, un suivi spontané et continu des principales plateformes sociales, telles que X (anciennement Twitter), Facebook, Instagram et TikTok, a permis d'identifier en temps réel les propos haineux ou discriminatoires qui émergeaient autour des discussions liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Ce suivi a été renforcé par un système de signalement de contenus mis à la disposition du public, géré par l'association Point de Contact. Les internautes pouvaient ainsi signaler tout contenu qu'ils jugeaient haineux ou incitant à la violence, permettant une action rapide de l'association, qui se chargeait d'informer les autorités compétentes et de faire le lien avec les plateformes afin d'œuvrer au retrait des contenus préjudiciables.

Dans le même temps, des actions de bienveillance[9] ont été organisées par le collectif #jesuislà, qui a mobilisé des internautes volontaires pour intervenir dans les discussions publiques en ligne. Leur rôle était de rétablir un climat positif sous les publications recevant des messages haineux en publiant messages bienveillants et apportant un soutien aux victimes dans le but de contrebalancer l'impact des discours toxiques.

En complément de cette veille humaine, un dispositif technologique a été déployé pour extraire et analyser automatiquement des publications sur le réseau social X. À travers un logiciel d'analyse sémantique, des milliers de publications contenant le hashtag #Paris2024 ont été passées au crible pour détecter des contenus préjudiciables. Ce procédé, en permettant la récolte et le classement de contenus selon des critères préétablis a ainsi facilité l'analyse et le recoupement de ces données. Le résultat de cette démarche offre ainsi une vue d'ensemble de l'intensité et des moments critiques de diffusion des discours haineux pendant les JOP.

> ANALYSER LES TENDANCES ET ÉMETTRE DES RECOMMANDATIONS

Le dernier volet de la campagne #JOPSansHaine résidait dans la production d'une étude quantitative et qualitative permettant de retracer les dynamiques à l' œuvre. L'objectif de ce rapport était triple : documenter les résultats de la campagne, identifier les tendances de la haine en ligne pendant les Jeux et formuler des recommandations destinées à orienter et guider les politiques publiques.

Ce rapport, fruit d'une analyse minutieuse des données collectées tout au long de ces Jeux, s'est efforcé de rendre compte de la pression de la haine sur les réseaux sociaux durant l'événement. Il a permis de mesurer l'intensité des discours toxiques, d'en identifier les principales cibles, et de mettre en lumière les motifs de discrimination les plus récurrents tels que le racisme, le sexisme, l'homophobie et la transphobie.

Cette étude ciblée pourra ainsi servir de support à un plaidoyer en faveur d'un internet plus sûr et plus inclusif. En s'appuyant sur les tendances observées, les associations ont proposé des pistes d'amélioration, tant sur le plan de la régulation des contenus que sur celui de la prise en charge des victimes de cyberviolences. Des recommandations ont été formulées afin que, lors de futurs événements d'envergure internationale –sportifs ou non, des initiatives similaires puissent être mises en place avec une efficacité comparable ou accrue.

- DE LA DISCRIMINATION DANS LE SPORT AU CYBERHARCÈLEMENT DES ATHLÈTES
- CULTIVER UNE CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE RESPECTUEUSE D'AUTRUI
- UN FRONT D'INTERNAUTES BIENVEILLANTS FACE AUX DISCOURS HAINEUX EN LIGNE
- LE SIGNALEMENT ASSOCIATIF : LEVIER ADDITIONNEL DE LA DÉTECTION DES VIOLENCES
- STRATÉGIES ET TACTIQUES DEVANT LA HAUSSE DES INFRACTIONS RACISTES
- ENTRE INJURES ET HÉROÏSATION, UN VALIDISME BANALISÉ

93% des contenus haineux identifiés suite au signalement d'un internaute ont pu être retirés

36 plaintes déposées en 2024 pour des infractions racistes diffusées sur des médias et réseaux sociaux

30 actions de bienveillance coordonnées menées pour venir en soutien aux victimes de haine

10 semaines de campagne collective en ligne pour sensibiliser à la haine dans les milieux sportifs

6 recommandations pour mieux lutter contre la haine et les discriminations en ligne

DISCRIMINATIONS ET CYBERHARCÈLEMENT EN MILIEU SPORTIF : UN CONTINUUM DE VIOLENCES

Le 23 janvier 2024, l'ARCOM présentait son nouveau baromètre de la consommation de programmes sportifs. Comme l'on pourrait s'y attendre, le sport est l'un des contenus audiovisuels et numériques les plus suivis par la population française. En effet, près des trois quarts (73%) regardent ou écoutent des compétitions, résumés, interviews ou reportages consacrés à des athlètes[10].

De quoi anticiper un large public d'enthousiastes aux imminents jeux olympiques et paralympiques de l'été 2024 ! Le baromètre relevait que près de deux tiers de la population avait l'intention de suivre les Jeux et un taux quasi équivalent pour les Jeux Paralympiques[11].

Or les grands événements sportifs suscitent généralement beaucoup d'émotions, d'opinions et de réactions - qui s'expriment y compris en ligne. 45% des consommateurs de contenus sportifs le font via les réseaux sociaux, 49% sont actifs en postant des commentaires, ou en likant les publications. Et plus de la moitié de ces consommateurs "actifs" reconnaissent avoir déjà été auteurs de contenus "négatifs" envers des personnalités sportives[12]. Ces contenus prennent la forme de moqueries, critiques, insultes postées en commentaire, et vont souvent jusqu'à l'envoi de messages en privé.

Point d'attention pour Respect Zone, association de prévention contre les violences, le harcèlement et la haine en ligne agissant depuis 10 ans.

En effet, les tournois et compétitions, notamment à l'échelle internationale, viennent souvent de paire avec une augmentation de cyberviolences envers les sportifs et sportives, qui font face à des paroles et comportements haineux, allant d'insultes aux menaces de mort et de viol, en passant par des discours discriminatoires (racisme, sexisme, homophobie, transphobie). Parmi les premières cibles figurent les femmes, les personnes racisées et les personnes LGBTQIA+.

Lors des jeux de Tokyo en 2020, une étude révélait que 85 % des abus en ligne commis avant et pendant les Jeux olympiques de Tokyo étaient dirigés contre des femmes. 63 % des abus identifiés ont été commis contre seulement deux athlètes – toutes deux noires et de sexe féminin[13]. En outre, selon l'identité des personnes ciblées, l'intensité en nombre des publications, le moyen utilisé et le contenu en soi peuvent varier : injure publique à caractère raciste, apologie de crime comme le viol, photomontage dénigrant le corps de la personne.

Les jeux olympiques et paralympiques sont donc aussi un moment phare de nécessaire vigilance aux violences qui peuvent viser les sportifs et sportives mais aussi d'autres acteurs de terrain (arbitre, coach, journaliste..), des participants aux cérémonies (artiste, interprète..), en même temps qu'être une précieuse occasion de large sensibilisation et avancée sur ces sujets.

Consciente de l'exposition particulière des sportives et sportifs à la violence en ligne, Respect Zone travaille depuis 2021 avec le Ministère chargé des Sports pour sensibiliser et former les jeunes espoirs , ainsi que leurs encadrants, aux usages des outils numériques, en passant notamment par les rapports aux réseaux sociaux, les enjeux de l'e-réputation et l'échange de bonnes pratiques pour se prémunir et réagir à des situations de cyberviolences.

On peut saluer les différents acteurs institutionnels pour leur prise de conscience des impacts des cyberviolences sur la santé et la sécurité des acteurs du monde sportif et leur mise en place d'actions pour les protéger. En effet, lors de ces JOP, le Comité international Olympique ainsi que des fédérations ont mis en place des outils utilisant l'intelligence artificielle pour aider à la modération des contenus haineux et cyberharcelants[14].

Ces mesures n'ont malheureusement pas permis d'empêcher des situations de cyberharcèlement de surfacer, notamment lors de la cérémonie d'ouverture... Saluons aussi la manière dont beaucoup de personnalités sportives ou non, ciblées - la boxeuse Algérienne Iman Khelif[15], la breakeuse Rachael Gunn[16], Maud Le Pladec[17], Thomas Jolly[18], Barbara Butch[19], Nicky Doll - ont décidé de réagir, en partageant leurs expériences sur ces mêmes réseaux sociaux et en portant plainte, dénonçant publiquement les attaques dont elles étaient victimes.

En amont des jeux, la tenniswoman, Alizé Cornet, témoignait dans un podcast la pression psychologique venant des réseaux sociaux[20] et révélait dans un post twitter, les propos harcelants qu'elle avait reçu à la suite d'un match du 3 août dernier[21]. Cette dernière participe à rendre plus visible les impacts des violences en ligne .

Ces prises de position individuelles et collectives ont envoyé un message fort : le cyberharcèlement n'est ni une banalité ni une fatalité, mais un délit passible de sanctions.

NOTRE CAMPAGNE DE PRÉVENTION

Le premier volet de l'initiative #JOPSansHaine a été de mener une campagne de sensibilisation, visant à prévenir la prolifération de discours haineux en ligne durant les Jeux Olympiques et Paralympiques. Cette campagne s'est appuyée sur des messages clairs et engageants, largement diffusés sur les réseaux sociaux et portant aussi bien sur les discriminations en milieu sportif que sur les violences perpétrées en ligne.

Notre objectif était de rappeler les valeurs fondamentales du sport et des Jeux – l'inclusion, la tolérance et le respect – tout en luttant contre la propagation de discours préjudiciables. Nous avons cherché à encourager une atmosphère numérique bienveillante, en insistant sur l'importance de la solidarité et du fair-play dans l'espace virtuel, à l'image de ce qui est attendu sur le terrain sportif.

LE RESPECT, CIMENT DE LA SOCIÉTÉ 12
CÉLÉBRER LA DIVERSITÉ 14
PROMOUVOIR LE COLLECTIF 16

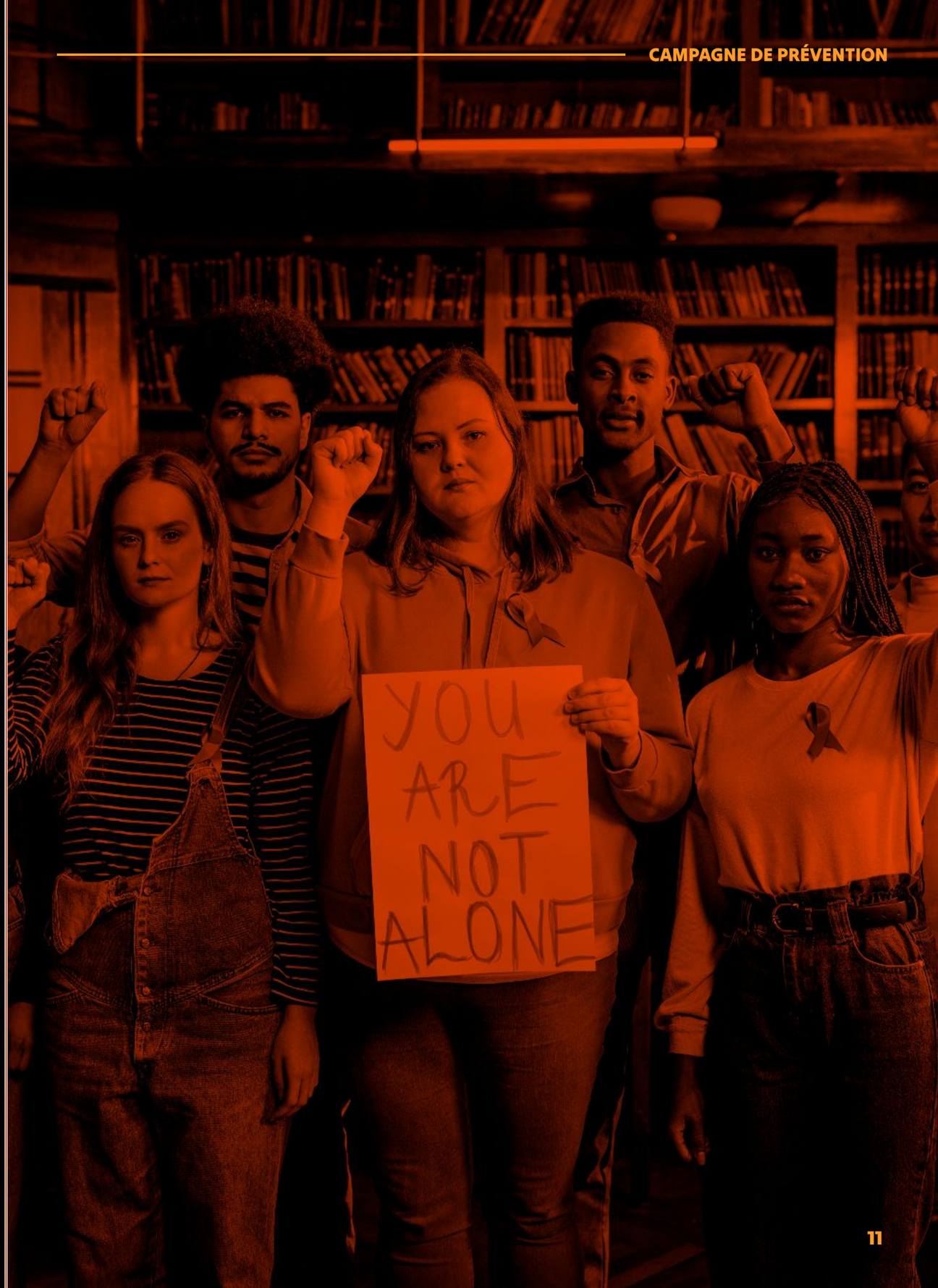

> LE RESPECT, CIMENT DE LA SOCIÉTÉ

Ah, les fameuses valeurs de l'olympisme ! Excellence, amitié et respect… Des principes qui font vibrer tous les amateurs de sport mais qui ont pu paraître utopiques lorsque, pendant les semaines de compétition de Paris, nous avons tous déploré les violences sur les réseaux sociaux. Et c'est parce que nous tenons tant à cet idéal – le respect – que nos six associations ont mis en place l'opération #JOPSansHaine. Elle aura servi de révélateur, de loupe, sur un problème que nous constatons tous les jours : les violences racistes, antisémites, LGBTphobes, sexistes ou validistes ne surgissent malheureusement pas que quelques jours tous les quatre ans.

Chez Génération Numérique, la thématique de la haine en ligne est au cœur de notre engagement. Notre association s'est spécialisée dans les interventions pour participer à l'éducation des jeunes aux enjeux et aux risques du numérique. Nous parlons avec eux, entre autres sujets, de cyberharcèlement, de stéréotypes de genres, d'égalité, de fraternité ou de désinformation. Nous cherchons à les aider à vivre cette ère numérique aussi enthousiasmante qu'angoissante[22].

Alors, on fait quoi pour qu'Internet, en temps de JOP comme en temps normal, s'imprègne un peu plus des valeurs de l'olympisme ?

Le premier impératif pour une société apaisée est de travailler sur l'empathie[23], cette faculté qu'ont les humains à se mettre à la place de leurs pairs, à ne pas faire aux autres ce qu'ils ne voudraient pas qu'on leur fasse. Une qualité qui a bien du mal à exister sur les réseaux sociaux, distanciés que nous sommes des émotions des autres, par l'entremise des écrans. Ressentir et prendre en compte les sentiments des autres, cela s'apprend, et chez Génération Numérique, nous tentons de l'inculquer notamment lors d'ateliers dans les milliers de classes dans lesquelles nous intervenons chaque année[24].

Se protéger soi et les autres passe par bien maîtriser les arcanes du Net : avoir conscience de l'enfermement communautaire ou idéologique induits par les algorithmes[25], comprendre la viralité des contenus et les conséquences d'une publication malencontreuse ou haineuse, se rendre compte que sur les réseaux sociaux, les Fake news circulent beaucoup plus vite que les informations vérifiées[26]…

Ainsi, nous croyons que des enfants éclairés sur le fonctionnement d'Internet et sur les limites de la liberté d'expression feront, demain, des citoyens plus responsables. Nous pouvons tous nous protéger des éventuelles foudres du Web : en étant conscient de la sensibilité des informations et photos personnelles que nous publions[27], en utilisant un pseudo, en paramétrant nos comptes sur les réseaux pour maîtriser notre vie privée voire notre intimité…

Et si nous sommes témoins ou victimes de violences, il existe des recours : le signalement des contenus haineux, notamment auprès de Point de Contact[28], apporter des preuves en faisant des captures d'écran, ne pas rester seul et en parler. Nos associations sont là pour écouter et orienter les victimes.

Le Web peut être un espace formidable mais il est essentiel que l'aspiration individuelle de chacun pour toujours plus de liberté n'entrave pas le vivre-ensemble. La société doit accompagner ses jeunes générations à comprendre les droits dont nous disposons et les limites auxquelles nous sommes tous sujets. Cela passe par l'apprentissage du respect des autres et des différences, ciment d'un Internet et d'une société apaisée.

GÉNÉRATION NUMÉRIQUE

GÉNÉRATION NUMÉRIQUE

GÉNÉRATION NUMÉRIQUE

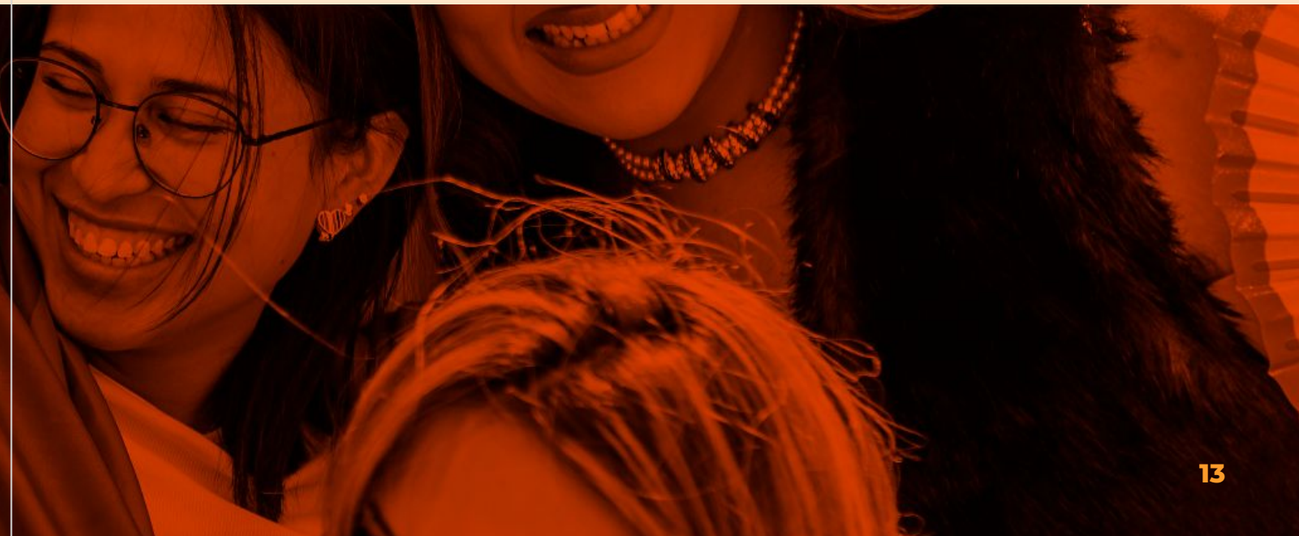

CÉLÉBRER LA DIVERSITÉ

> LA TOLÉRANCE ET L'INCLUSIVITÉ AU COEUR DE NOS PRATIQUES SPORTIVES

La campagne de sensibilisation #JOPSansHaine visait à lutter contre l'augmentation des discours haineux en ligne pendant la période olympique. Compte tenu de l'usage des réseaux sociaux pour réagir et commenter la compétition, il était essentiel de rappeler les bons réflexes à adopter : signaler les abus, promouvoir des contenus positifs et, si nécessaire, faire appel à la justice.

Cette campagne avait également pour objectif de mettre en avant les valeurs positives du sport — respect, solidarité, inclusion — pour contrer la haine et transformer l'énergie collective des JOP en une force fédératrice. Le message central était clair : les Jeux sont une occasion de célébrer la diversité et l'unité mondiale. En ligne, cette union doit se traduire par une vigilance accrue et une volonté partagée de créer un internet sûr et inclusif.

Enfin, cette opération a constitué une opportunité unique de responsabiliser les utilisateurs des réseaux sociaux, les incitant à devenir des acteurs du changement. En mettant en avant les valeurs humaines des Jeux, cette initiative a cherché à mobiliser une communauté active et engagée, pour faire des plateformes numériques un espace de dialogue respectueux et bienveillant durant cette période exceptionnelle.

10 SEMAINES

53M VUES

43K RÉACTIONS

841 COMMENTAIRES

FAIRE DU SPORT UN VECTEUR D'UNITÉ ET DE SOLIDARITÉ

7 **CARROUSELS DE PRÉVENTION**
portant sur les LGBTphobies, le validisme, le sexisme et le racisme dans le milieu sportif. Ces publications ont valorisé le travail associatif mené pour lutter contre ces discriminations.

2 **VIDÉOS DE SENSIBILISATION**
destinées à informer les internautes au sujet des violences dans le sport et des initiatives introduites par des athlètes pour oeuvrer à un environnement sportif plus inclusif.

> SE FAIRE AIDER

DROIT PLURIEL

Pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants, la permanence juridique “Agir handicap”.

- agir@droitpluriel.fr
- 09 80 80 01 49
- Vidéo LSF via droitpluriel.fr/agir

GÉNÉRATION NUMÉRIQUE

Les modules de sensibilisation à destination des élèves, de la primaire au lycée, portant sur l’espace numérique.

- asso-generationnumerique.fr/contact/

#JESUISLÀ

Un collectif d’internautes bienveillants qui apporte son soutien aux personnes ciblées par des vagues de haine en ligne.

- Instagram : @_jesuisla_fr
- Facebook : @_jesuisla_fr

POINT DE CONTACT

Pour les victimes et témoins de cyberviolences, signaler une situation ou un contenu préjudiciable à une association de juristes, gratuit et anonyme.

- pointdecontact.net/signaler/

RESPECT ZONE

Redonner du pouvoir aux utilisateurs en ligne via des actions de sensibilisation, formation, d’accès au droit. Trouver de l’aide en nous contactant ou sur l’application gratuite Respect Zone.

- mail : contact@respectzone.org
- Instagram : @association_respect_zone

SOS RACISME

Ouvert en cas d’actes racistes ou de discriminations liées à l’origine, le service d’assistance juridique de SOS Racisme.

- mail : servicejuridique@sos-racisme.org
- tel : 01 40 35 36 55 (lundi-vendredi, 10:30-13:00)

PROMOUVOIR LE COLLECTIF

La campagne de sensibilisation et de prévention #JOPSansHaine a souhaité offrir au public une information claire et compréhensible à propos de l’état des discriminations dans le paysage sportif. Ces messages ont été complétés par des redirections vers les services offerts par les associations composant le collectif.

Si le nombre d’athlètes en situation de handicap à été multiplié par dix depuis la création des Jeux Paralympiques, encore 40% des clubs sportifs[29] classiques déclarent ne pas accueillir de personnes en situation de handicap tandis que le lexique du handicap continue d’être utilisé comme une insulte.

Malgré un engagement ferme des Nations Unies au sujet d’une « tolérance zéro » au sujet du racisme dans le sport[30], les actes racistes dans l’enceinte des stades continuent de saper la convivialité des évènements sportifs et participent largement à la marginalisation des personnes racisées[31].

A chaque édition des Jeux, le nombre d’athlètes ouvertement LGBT+ augmente[32]. Pourtant, 1 français sur 5[33] continue de penser que les injures homophobes proférées au cours d’une compétition sont sans conséquence, participant ainsi directement à l’exclusion des personnes concernées.

Bien que la visibilité du sport féminin soit une préoccupation partagée par la majorité des français, les femmes restent des cibles privilégiées des vagues de haine en ligne. A ce titre, lors des Jeux de Tokyo 2020, 87% des athlètes féminines avaient été victimes de cyberviolences[34].

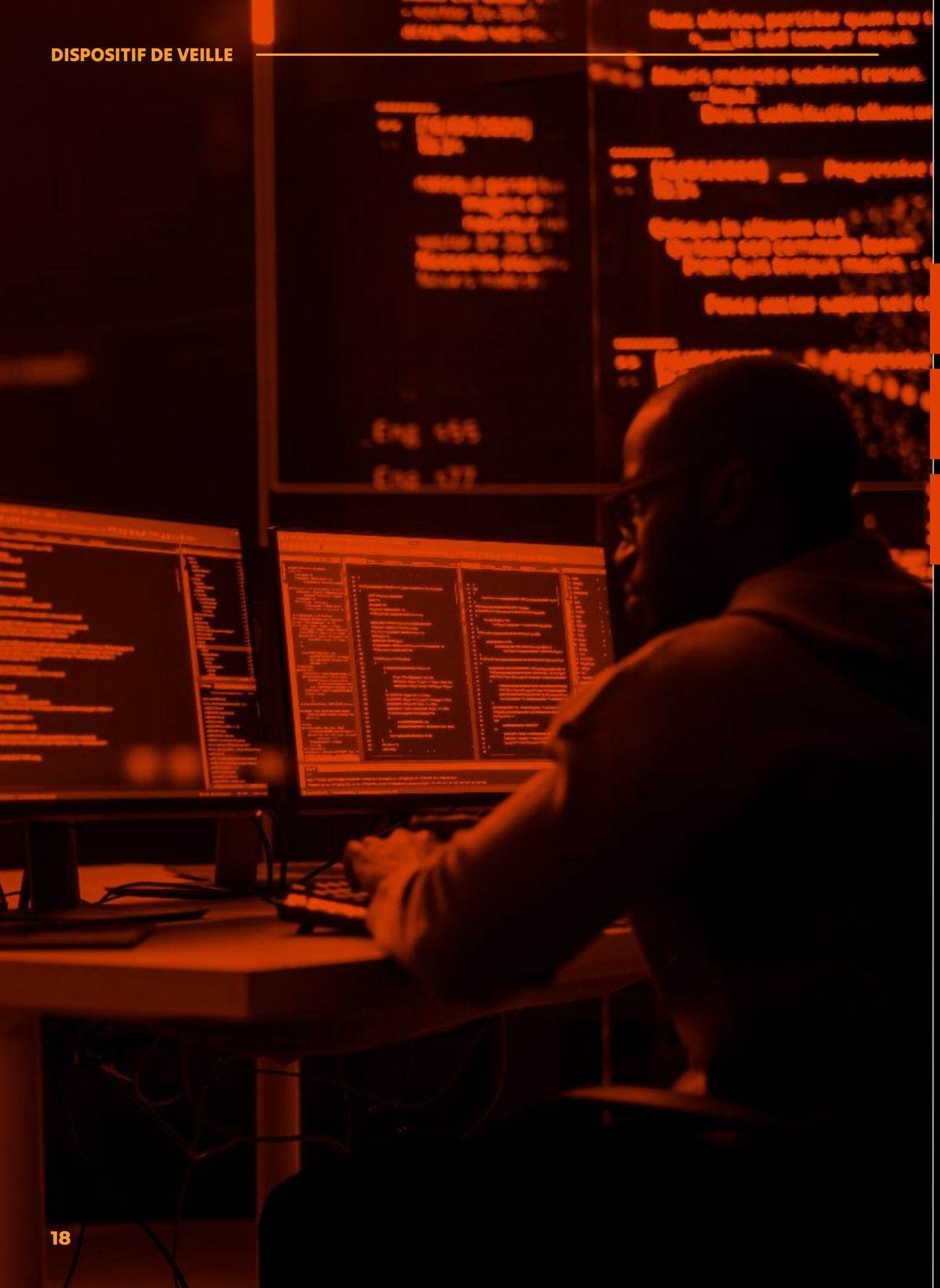

NOTRE DISPOSITIF DE VEILLE

Dans le but d'identifier et d'analyser les discours haineux diffusés en ligne au cours de la période des JOP, un dispositif de veille numérique a été mis en place. Celui-ci reposait sur une approche à la fois technologique et humaine. Grâce à des outils d'analyse automatisés, le collectif associatif a pu extraire et classifier des milliers de publications comportant le hashtag #Paris2024 sur la plateforme X.

Ce suivi continu s'est vu complété par une veille humaine effectuée par les associations partenaires, permettant une réaction en temps réel face aux vagues de discours haineux. Ce système a pu faciliter la mise en œuvre d'actions de bienveillance coordonnées destinées contrer les effets néfastes de la haine en ligne ainsi que le traitement de signalements de contenus potentiellement illicites.

ACTIONS DE BIENVEILLANCE COORDONNÉES 20
TRAITEMENT DE SIGNALEMENTS DE CONTENUS 24
SUIVI DES TENDANCES EN LIGNE 28

ACTIONS DE BIENVEILLANCE COORDONNÉES

IMANE **KHELIF**
© Clique TV

BARBARA **BUTCH**
© G. Georges /MaxPPP

THOMAS **JOLLY**
© J. Saget /AFP

jesuislà

> REPÉRER LES CONTENUS HAINEUX ET PASSER À L'ACTION

Sur la période des Jeux Olympiques et des Jeux Paralympiques, le collectif #jesuislà a lancé près de trente actions coordonnées de contre-discours[35], sur Facebook et Instagram.

Sur cette période, le discours de haine s'est principalement cristallisé autour de personnalités visées par plusieurs formes de discrimination : Imane Khelif par exemple, boxeuse algérienne hyperandrogène, a été l'athlète suscitant la plus grande quantité de haine et a été l'objet de l'essentiel de notre activité sur cette période[36]. A la fois visée par des propos racistes et intersexophobes ou transphobes, elle a également été victime de désinformation sur son sexe de naissance - étant, contrairement aux dires, une femme cisgenre. De grands noms fédérateurs de mouvements de haine transphobe (Elon Musk ou J.K. Rowling contre qui elle a porté plainte par exemple) se sont approprié cette vague de haine en y participant. Le déchaînement de commentaires violents sur ses réseaux sociaux était et est international. En parallèle, de larges vagues de soutien se sont aussi élevées en particulier de la part de ses supporters algériens.

Elle aussi pluridiscriminée et visée par une vague de haine, Barbara Butch, DJ ayant participé à la cérémonie d'ouverture des J.O., a vécu une campagne de dénigrement grossophobe, lesbophobe et antisémite[37]. Un comportement qui se voulait justifié par ses détracteurs en raison de sa prestation jugée blasphématoire - ceci dit, cet argument n' était pas nécessairement porté par des personnes croyantes et pratiquantes et s'est vu atténué au moment de la plainte pour cyberharcèlement de l'artiste. Il apparaît, comme ça a été le cas pour d'autres personnalités françaises de ces J.O.P. cyberharcelées (Thomas Jolly par exemple), que si les personnes neutres ou bienveillantes ne prenaient pas facilement d'elles-mêmes la parole pour s'opposer aux contenus haineux, ils le faisaient plus volontiers dès lors que la plainte était annoncée. Le propos ayant principalement été le rappel d'un désaccord avec la prestation, mais une importance donnée à la non-violence dans les échanges. Malgré cela, beaucoup de personnes continuaient à trouver que les insultes étaient justifiées par l'outrage ressenti lors de la cérémonie, nécessitant de nouvelles fois notre intervention.

Les violences patriarcales ont été au centre

de l'événement. Des commentaires misogynes ont été postés en raison de la tenue des athlètes[38] – jugées trop ou pas assez couvertes, en raison de leur corps[39] – trop masculin, trop gros, et à l'occasion de leurs prises de parole. Une réalité d'autant plus dommageable que les jeux de 2024 ont été les premiers jeux paritaires de leur histoire.

De façon probablement plus remarquable depuis la crise sanitaire du Covid-19, la santé des athlètes est devenue un enjeu de désinformation et de suspicion générales. Quelques sportifs et sportives testés positivement au Covid ont réveillé des peurs et des théories sur une création humaine du virus ou sa propagation dans le but de museler les populations – une rhétorique allant de concert avec un climat politique très incertain puisque dans la période de la fameuse "trêve Olympique". Tout malaise d'athlète était associé à des méfaits supposés du vaccin[40].

La question du validisme notamment au cours des Jeux Paralympiques a été plus difficile à démêler. Souvent les discours n' étaient pas ouvertement insultants, en revanche, une approche paternaliste, souvent dénoncée par les collectifs antivalidistes, avait la part belle. Des athlètes comme Sofyane Mehiaoui[41] ont par exemple pris la parole pour recadrer ce discours discriminant probablement malgré lui, ce qui n'a pas plu aux internautes. En ce qui concerne les actions, et tout en percevant le problème lié à ce type de discours, il a été complexe de qualifier la haine dans cette période de veille.

En revanche, les insultes validistes ont été très manifestes à l'encontre de Céline Dion qui, malgré sa maladie dite "de l'homme raide", a chanté sur la Tour Eiffel lors de la cérémonie d'ouverture. Beaucoup la disaient malade imaginaire et lui inventaient un cachet (mensonger) de plusieurs millions d'euros pour cette prestation.

Nous pouvons aussi noter le classisme et le déclinisme prégnants dans beaucoup des commentaires. Si la rencontre entre Aya Nakamura et la Garde Républicaine a rencontré beaucoup de succès, elle a tout de même fait l'objet d'insultes de la part de nombreux internautes, en particulier moins jeunes et plus concentrés sur Facebook. Beaucoup évoquent une honte voire une salissure de l'institution prestigieuse des JO et de la Garde qui, par ailleurs, avait été très enthousiasmée par ce projet. La même artiste avait vécu une vague de cyberharcèlement raciste lorsque la rumeur au sujet de sa participation s'était faite connaître, avant même la cérémonie[42].

Malheureusement, nous avons parfois été confrontés à la complexité d'une veille humaine à travers une période aussi propice aux cyberviolences : la quantité de contenus haineux a parfois, tout simplement, dépassé nos possibilités de surveillance. Cependant nous demeurons convaincues par l'importance de ce travail citoyen et par sa capacité à compléter des recherches plus automatisées.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS MENÉES AU COURS DE LA PÉRIODE OLYMPIQUE

DATE	PLATEFORME	SUJET DE L'ACTION	DISCOURS RENCONTRÉS
27/07	FACEBOOK	**CÉRÉMONIE** - CÉLINE DION	VALIDISME, MISOGYNIE
27/07	FACEBOOK	**CÉRÉMONIE** - DRAG QUEENS	LGBTPHOBIES, DÉCLINISME, ÉLITISME
29/07	FACEBOOK	**CÉRÉMONIE** - BARBARA BUTCH	GROSSOPHIE, HARCÈLEMENT LÉGITIMÉ
29/07	INSTAGRAM	**CÉRÉMONIE** - BARBARA BUTCH	GROSSOPHIE, HARCÈLEMENT LÉGITIMÉ
30/07	FACEBOOK	**BLACKFACE** - AMY WILSON-HARDY	RACISME
31/07	INSTAGRAM	**CÉRÉMONIE** - BARBARA BUTCH	GROSSOPHIE, HARCÈLEMENT LÉGITIMÉ
31/07	FACEBOOK	**CÉRÉMONIE** - AYA NAKAMURA	RACISME, DÉCLINISME, ÉLITISME
01/08	FACEBOOK	**EMISSION RADIO -** SARA ERRANI	SEXISME, MISOGYNIE
01/08	FACEBOOK	**CÉRÉMONIE** - BARBARA BUTCH	GROSSOPHIE, HARCÈLEMENT LÉGITIMÉ
02/08	INSTAGRAM	**ATHLÈTE** - IMANE KHELIF	TRANSPHOBIE, SEXISME, RACISME
02/08	FACEBOOK	**ATHLÈTE** - IMANE KHELIF	TRANSPHOBIE, SEXISME, RACISME
02/08	FACEBOOK	**ATHLÈTE** - IMANE KHELIF	TRANSPHOBIE, SEXISME, RACISME
02/08	FACEBOOK	**PLAINTE** - THOMAS JOLLY	HOMOPHOBIE, HARCÈLEMENT LÉGITIMÉ
02/08	FACEBOOK	**PLAINTE** - THOMAS JOLLY	HOMOPHOBIE, HARCÈLEMENT LÉGITIMÉ
02/08	FACEBOOK	**ATHLÈTE** - IMANE KHELIF	TRANSPHOBIE, SEXISME, RACISME
02/08	INSTAGRAM	**JOURNALISTE** - JEAN-BAPTISTE MARTEAU	HOMOPHOBIE, CYBERHARCÈLEMENT
03/08	FACEBOOK	**ATHLÈTE** - IMANE KHELIF	ATHLÈTE - IMANE KHELIF
04/08	FACEBOOK	**ATHLÈTE** - IMANE KHELIF	ATHLÈTE - IMANE KHELIF
05/08	FACEBOOK	**"REVENGE PORN"** - LAURE MANAUDOU	MISOGYNIE, SEXISME, LÉGITIMATION
06/08	FACEBOOK	**ATHLÈTES** - VIRUS DU COVID-19	DÉSINFORMATION, COMPLOTISME
07/08	FACEBOOK	**ATHLÈTES FÉMININES** - SEXUALISATION	MISOGYNIE, SEXISME
08/08	INSTAGRAM	**BANLIEUES** - SALIM DABO	RACISME, CLASSISME
08/08	FACEBOOK	**PLAINTE** - MAUD LE PLADEC	LÉGITIMATION DU CYBERHARCÈLEMENT
09/08	FACEBOOK	**ATHLÈTE** - IMANE KHELIF	TRANSPHOBIE, SEXISME, RACISME
09/08	FACEBOOK	**ATHLÈTE** - MANIZHA TALASH	RACISME, SEXISME
09/08	FACEBOOK	**ATHLÈTE** - MANIZHA TALASH	RACISME, SEXISME

TRAITEMENT DE SIGNALEMENTS DE CONTENUS

DES CONTENUS SIGNALÉS COMME HAINEUX ONT ÉTÉ CONFIRMÉS

> IDENTIFIER ET FAIRE RETIRER LES CONTENUS HAINEUX

Point de Contact a joué un rôle décisif dans le dispositif de lutte contre les contenus haineux au cours de ces Jeux. Forte de son expertise dans la détection et le traitement des contenus illicites, l'association s'est chargée de traiter les signalements reçus par le collectif #JOPSansHaine, suivant une démarche rigoureuse et juridiquement encadrée. Son intervention a permis de répondre de manière rapide et efficace aux discours de haine en ligne.

L'organisation bénéficie d'une expérience importante dans la lutte contre les contenus illicites sur Internet. Reconnue comme signalant prioritaire[43] par plusieurs grandes plateformes numériques et collaborant avec les autorités telles que l'Office anti-cybercriminalité (OFAC), Point de Contact est en mesure de traiter les signalements de manière accélérée et d'enclencher des processus de judiciarisation puis de retrait des contenus identifiés comme préjudiciables.
Lorsqu'un contenu haineux est signalé via l'uns des outils mis à disposition des internautes (formulaire, app ou extension de navigateur), une équipe de juristes procède à sa qualification. Trois types de qualification peuvent ainsi être appliqués :

1 – Les contenus illégaux au sens de la loi sur la liberté de la presse[44]. Principalement des contenus provoquant à la haine, à la violence ou à la discrimination à l'égard de catégories de population protégées. Ces contenus sont systématiquement transmis aux autorités compétentes avant que ne soient informées les plateformes.

2 – Les contenus violant les règles communautaires des plateformes numériques[45]. Des contenus légaux mais qui contreviennent aux politiques d'utilisation spécifiques à chaque réseau social. Dans ce type de situation, Point de Contact émet uniquement des notifications auprès des plateformes concernées, en vertu de l'article 16 du Digital Services Act (DSA).

3 – Les contenus dits "légitimes", c'est-à-dire qu'ils ne contreviennent ni à la loi, ni aux règles d'utilisation des plateformes. Ces contenus sont donc pleinement protégés par le droit fondamental à la liberté d'expression, ce qui signifie qu'ils ne font l'objet d'aucune action de la part des analystes de Point de Contact.

HAUSSE DU SIGNALEMENT ET DES CONTENUS HAINEUX IDENTIFIÉS PENDANT LA PÉRIODE OLYMPIQUE

Pour les besoins de cette étude et dans le but de déterminer si et dans quelle mesure la période olympique a entraîné un regain de haine, Point de Contact a établi des comparaisons avec les volumes de signalements reçus par l'association ainsi que les volumes de contenus qualifiés de haineux au cours des années précédentes.

L'année 2024 marque ainsi un nouveau pic de signalements de contenus potentiellement haineux (fig. 1). Ce pic de signalements s'accompagne également d'un pic de contenus qualifiés comme tels par Point de Contact, qui a obtenu le retrait de 93% de ces contenus illégitimes.

FIG. 1 – NOMBRES DE CONTENUS HAINEUX SIGNALÉS ET QUALIFIÉS COMME TELS PAR POINT DE CONTACT AU COURS DE LA PÉRIODE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE ET SUR LA MÊME PÉRIODE LES 3 DERNIÈRES ANNÉES

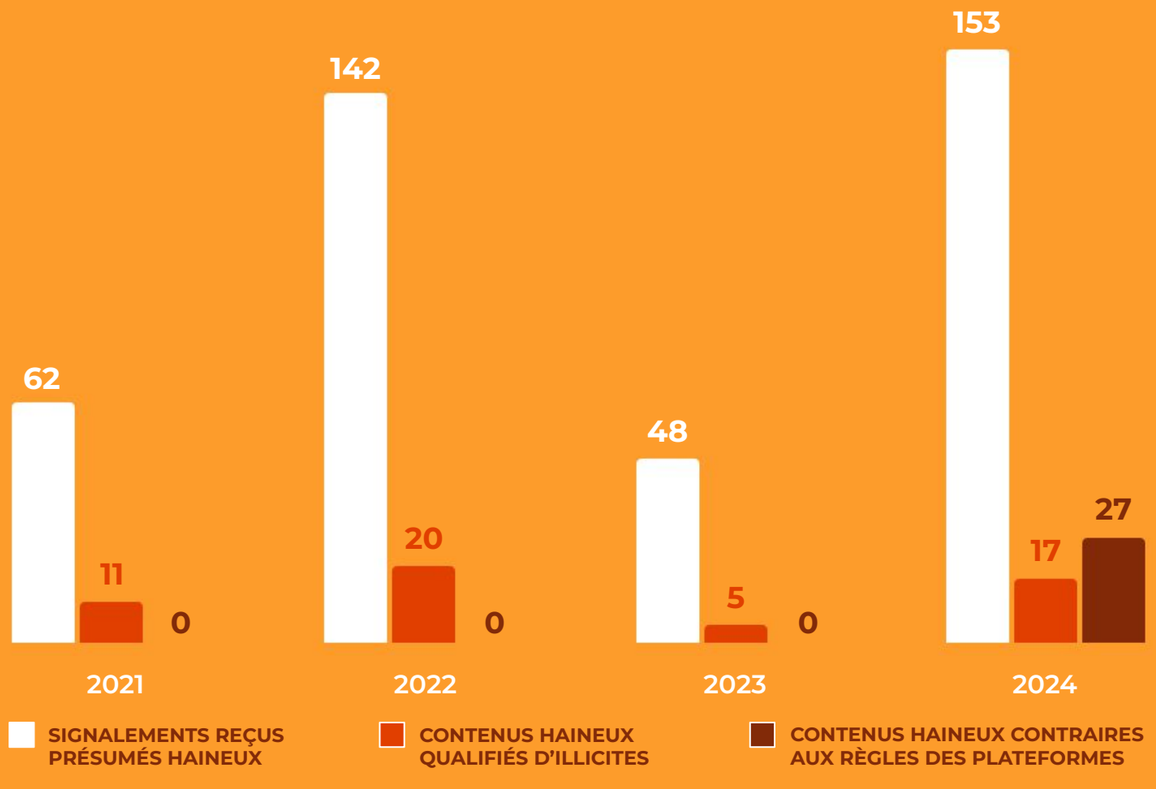

Ces hausses constatées du volume de signalements reçus sous la suspicion de "contenus haineux" et du volume de contenus qualifiés comme tels se font l'écho d'une tendance générale d'augmentation des contenus illicites identifiés par l'association (fig. 2). Pour autant, ces données ne portent par définition que sur des contenus qui ont l'objet d'un signalement auprès d'une structure associative.

L'augmentation de la part de contenus haineux peut donc s'expliquer de diverses manières : d'abord par un environnement propice à l'apparition de la haine en ligne, mais sans doute également par une plus grande vigilance de la société civile à ce sujet ainsi que le succès de la campagne de prévention menée par le collectif associatif #JOPSansHaine.

FIG. 2 – NOMBRES DE SIGNALEMENT REÇUS ET QUALIFIÉS D'ILLICITES PAR POINT DE CONTACT AU COURS DE LA PÉRIODE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE ET SUR LA MÊME PÉRIODE LES 3 DERNIÈRES ANNÉES

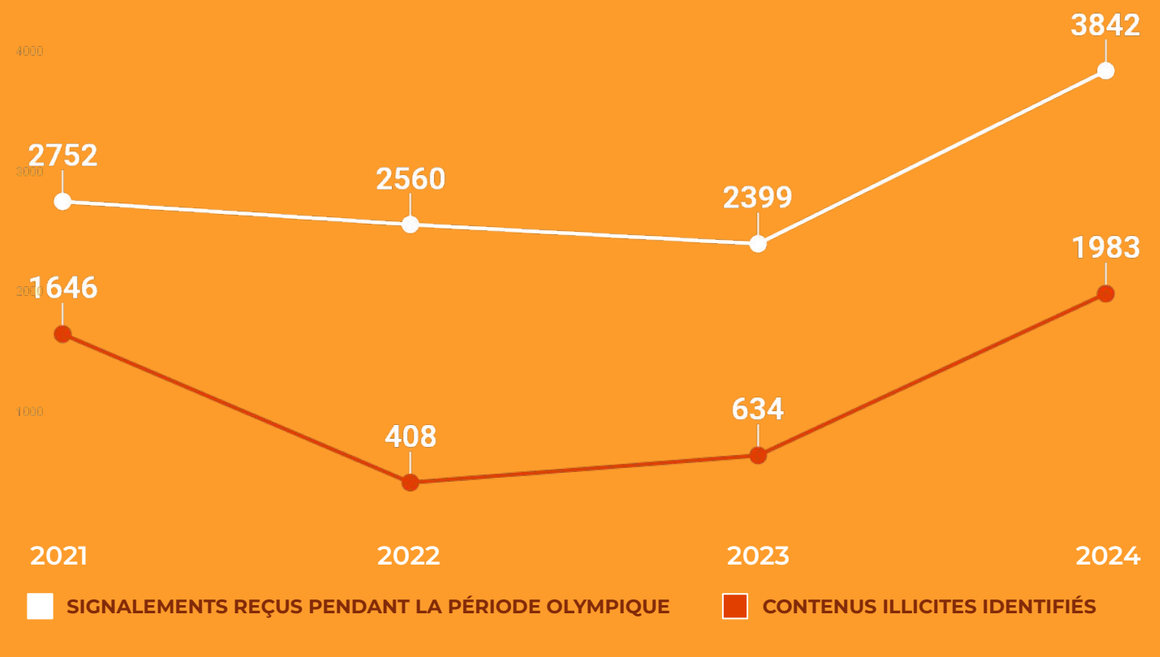

SUIVI DES TENDANCES EN LIGNE

> METTRE LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE L'ANALYSE DES TENDANCES EN MATIÈRE DE HAINE EN LIGNE

L'ampleur des compétitions olympique et paralympique, de par leur visibilité internationale[46], ont donné lieu à un flot massif de publications, commentaires et réactions en ligne. Certains de ces contenus véhiculaient des discours problématiques, flirtant bien souvent avec les limites de la légalité. Afin de mieux comprendre et documenter ces dynamiques, le collectif a mis en place un suivi automatisé du hashtag #Paris2024 sur le réseau social X. Chaque demi-heure, 100 publications contenant le hashtag ont été extraites, ce qui a permis de récolter un total de 306 246 publications.

Ces dernières ont ensuite été passées au crible par le logiciel Percipion, une solution d'informatique cognitive capable d'analyser le langage naturel à grande échelle. Cet outil a joué un rôle déterminant dans la classification des discours en facilitant l'identification des contenus susceptibles de porter des messages haineux, discriminatoires ou négatifs au sujet de catégories de discours pré-identifiés. L'utilisation de cet outil a fourni un appui aux équipes du collectif dans la perspective de dresser un panorama de la haine en ligne.

Selon les données récoltées à l'issue de cet examen, la question des discriminations liées à l'origine occupe la plus grande part des contenus présumés haineux (fig.3). Le podium est complété par les discours portant sur les crimes contre l'humanité – dont la grande majorité se faisait l'écho de la détresse du peuple palestinien – ainsi que les discours relevant des extrémismes violents, ces idéologies pronant notamment l'usage de la violence.

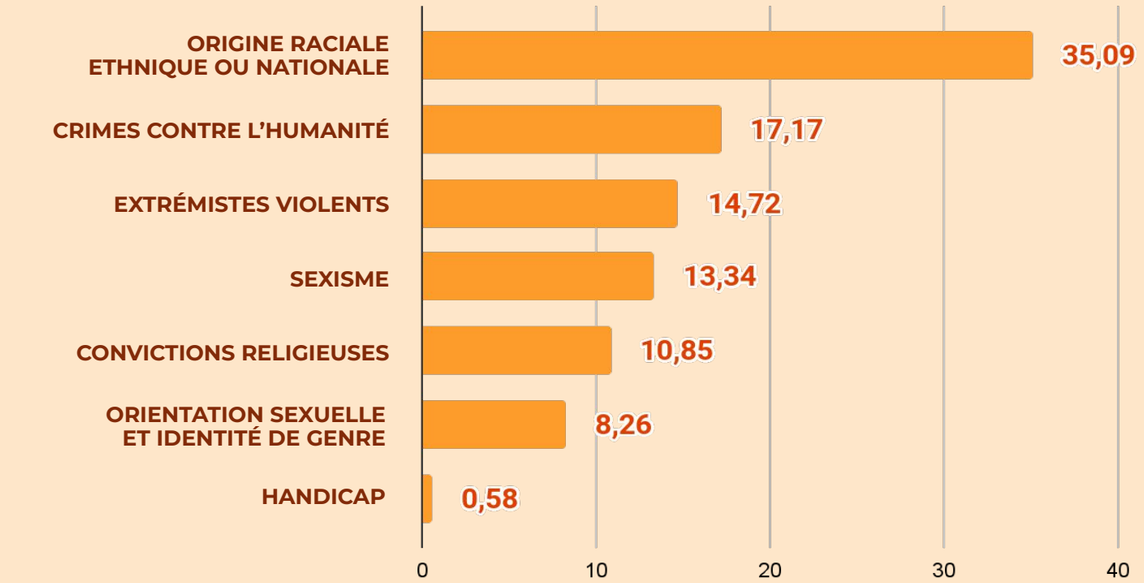

FIG. 3 – PARTS DES TYPES DE CONTENUS PRÉSUMÉS HAINEUX IDENTIFIÉS AU COURS DE LA PÉRIODE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE, EXPRIMÉS EN POURCENTAGE.

PANORAMA DES DISCOURS PENDANT LA PÉRIODE OLYMPIQUE

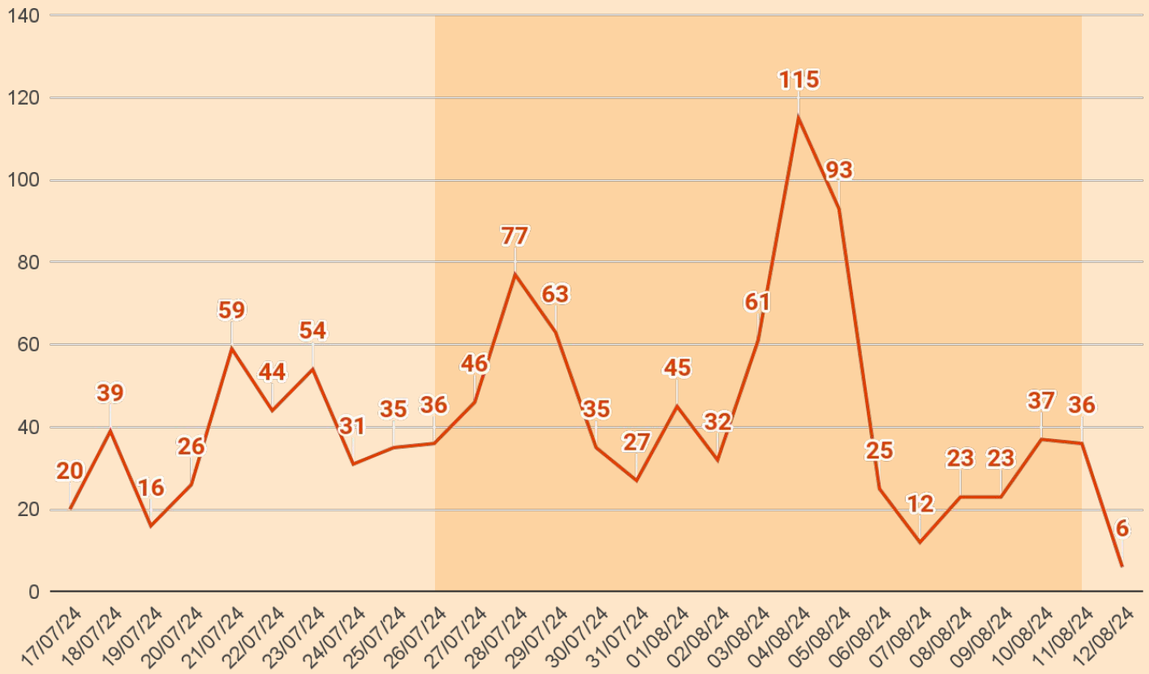

FIG. 4 – NOMBRES DE CONTENUS PRÉSUMÉS HAINEUX IDENTIFIÉS PAR JOUR PARMI LES PUBLICATIONS EXTRAITES SUR LE RÉSEAU SOCIAL X AU COURS DE LA PÉRIODE OLYMPIQUE

L'utilisation d'outils technologiques aux fins d'assurer un suivi complémentaire aux activités de veille humaine a ainsi pu éclaircir et détailler la nature et les modalités de diffusion des discours en ligne au cours de la période olympique. L'association de l'humain et de la machine permet donc dégager précisément les tendances qui ont structuré les conversations portant de près ou de loin sur la compétition. A ce titre, il paraît indispensable de reconnaître et de présenter les limites de la méthode employée. En effet, dans le but de suivre les activités en ligne, le collectif associatif a choisi de porter son attention sur le hashtag officiel #Paris2024, qui semblait être le mot-clé qui allait concentrer le plus de messages en lien avec les Jeux. Dès lors, le collectif #JOPSansHaine a parfaitement conscience

que le spectre couvert par cette analyse technologique était limité, dans la mesure où il ne comprenait pas l'ensemble des publications en lien avec la compétition. Dans la continuité de ces remarques, le collectif attire l'attention du lecteur sur le fait que les internautes auraient délibérément pu éviter de publier des messages haineux sous ce hashtag en ce qu'ils exposeraient davantage leurs auteurs – en raison de la visibilité accordée audit hashtag – à des poursuites judiciaires ou à des actions de modération en provenance de la plateforme elle-même[47]. Une fois ces considérations liminaires établies, quelle lecture peut-on faire des discours tenus pendant les Jeux olympiques ?

Les données récoltées permettent de conclure que la très large majorité des messages portant en leur sein le hashtag #Paris2024 ne comportaient pas de discours haineux. La plupart de ces publications relevaient donc du simple commentaire sportif le plus souvent mélioratif, félicitant ou encourageant les athlètes. Le suivi en temps réel de la compétition et du fameux « tableau des médailles » émanait alors aussi bien des médias traditionnels que des médias spécialisés ou des supporters et supportrices.

Sur le terrain des discours présumés haineux identifiés en recourant à la technologie Percipion, deux périodes de pic se dégagent ; le premier, quelques jours après la cérémonie d'ouverture – et portant sur cette dernière, le second, du 3 au 5 août. Ces deux périodes seront successivement commentées.

La première vague de haine qui peut s'observer s'est matérialisée à la suite de la cérémonie d'ouverture. Comme en témoigne la courbe de contenus présumés haineux, les messages virulents ont été plus nombreux à partir du lendemain ou du surlendemain de la cérémonie. Plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer le caractère différé de ce pic. D'abord, le fait que la polémique issue de la cérémonie ait pu être amplifiée après avoir été reprise par des médias plus traditionnels (télévision, presse etc.), qui ont pu à leur tour alimenter la controverse et ainsi entretenir les fils de discussions sur les réseaux sociaux. Un autre facteur d'explication peut résider dans l'appropriation du sujet par des utilisateurs malintentionnés qui, voyant naître une tendance, s'engouffrent délibérément dans cette brèche dans le but de nourrir un environnement toxique. Ces profils d'utilisateurs, parfois connu sous l'appellation de « trolls », sont susceptibles de jouer un rôle pivot dans l'augmentation soudaine de contenus nocifs[48].

Un deuxième pic de contenus présumés haineux s'est matérialisé sur la période du 3 au 5 août. Toutefois, après une analyse détaillée des contenus dont il était question, l'on observe que le hashtag #Paris2024 a notamment été utilisé pour commenter les émeutes survenues au Royaume-Uni à cette période[49]. Ainsi, loin d'être exclusivement portés sur la compétition, une part des contenus récoltés et véhiculant des message violents ont pu se faire l'écho des actualités internationales, prouvant de nouveau que les réseaux sociaux sont d'importantes caisses de résonance de l'actualité politique[50], à plus forte raison lorsque celle-ci est violente.

SOS RACISME

HAUSSE SIGNIFICATIVE DES DISCOURS RACISTES : BILAN, ACTIONS ET PERSPECTIVES

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, nous anticipions une augmentation drastique des contenus haineux, en particulier racistes, en lien avec notre mission[51]. C'est pourquoi, dans un objectif de prévention, nous nous sommes associés à l'association Point de Contact pour lancer la campagne #JOPSansHaine, aux côtés d'autres acteurs de la société civile.

À l'approche des élections européennes et des législatives anticipées, nous avons observé une hausse significative des discours racistes, un phénomène qui n'est pas sans lien avec l'ascension de l'extrême droite, largement médiatisée et cherchant à normaliser ses idées. Cette surmédiatisation, couplée à une rhétorique populiste omniprésente dans le débat public, crée un climat favorable à la banalisation du racisme, qui se manifeste de manière plus décomplexée, tant sur les réseaux sociaux que dans la sphère publique. En effet, depuis le début de l'année 2024, notre association continue de recueillir les témoignages de victimes et mène une veille active des propos haineux en ligne. Dans ce cadre, nous avons comparé le nombre d'appels reçus lors de nos permanences entre deux périodes clés : du 9 juin au 18 juillet 2023 et du 9 juin au 18 juillet 2024. Ces dates coïncident avec les résultats des élections européennes et du second tour des législatives qui ont suivi la dissolution de l'Assemblée nationale. Les résultats sont alarmants : nous avons constaté une augmentation de 78 % des appels sur cette même période. En plus de cette hausse, un niveau inédit de violence a été atteint, avec non seulement des propos haineux, mais également de nombreuses agressions physiques signalées.

Un autre indicateur-clé concerne le nombre de plaintes déposées pour des infractions racistes par SOS Racisme. En 2023, nous avons déposé 42 plaintes. Entre janvier et septembre 2024, ce chiffre s'élève déjà à 47, dont 36 concernent des propos diffusés sur les réseaux sociaux ou dans les médias traditionnels[52].

Au regard de ces chiffres et de la période, il était légitime de penser à des débordements de haine durant les JOP, qui commençaient moins de dix jours après les résultats du second tour des élections législatives anticipées.

D'autre part, pendant les JOP, l'association

> *En 2023, nous avons déposé 42 plaintes. Entre janvier et septembre 2024, ce chiffre s'élève déjà à 47, **dont 36 concernent des propos diffusés sur les réseaux sociaux** ou dans les médias traditionnels.*

Point de Contact a effectué une veille active sur plus de 300 000 tweets sur une période de 42 jours. Le racisme, le sexisme et les discriminations religieuses dominent parmi les discours haineux, avec un tiers des tweets analysés comportant des propos racistes. Nous avons aussi été alarmés par le déferlement de propos haineux, dont ont pu être victimes notamment le metteur en scène de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, Thomas Jolly[53], dont nous saluons le travail, la DJ Barbara Butch[54] ainsi que l'athlète Imane Khelif[55].

Il nous apparaît avant tout qu'un travail important de modération efficace doit être mis en place par les plateformes telles que X, Meta, YouTube, ce que nous revendiquons depuis des années, notamment par des actions judiciaires. Il nous semble également que certaines conditions d'utilisation des plateformes devraient être modifiées afin de mieux s'accorder avec les textes législatifs ; il nous semble que, sans contrevenir à la liberté d'expression, cela permettrait le retrait plus rapide de contenus illégaux et de limiter leur propagation. Il nous semble également très important de continuer à communiquer sur ce sujet.

Afin de renforcer l'efficacité de la lutte contre la haine en ligne, SOS Racisme est en lien avec des responsables d'affaires publiques de plateformes, notamment Snapchat, X et Meta, ce qui peut nous permettre de les contacter directement en vue de prévenir un déferlement de haine que pourraient faire craindre certains événements, mais aussi de leur communiquer des listes de mots utilisés par certains internautes pour contourner la modération et publier des contenus haineux envers certaines populations.

Avec l'entrée en vigueur du DSA, nous espérons plus d'efficacité dans la lutte contre la haine en ligne et une contribution des plateformes, mais également des États via leur coordinateur national des services numériques[56] désigné et, concernant la France, l'Arcom.

1 CONTENU PRÉSUMÉ HAINEUX SUR 3 VÉHICULAIT UN MESSAGE RACISTE

PANORAMA DES DISCOURS PENDANT LA PÉRIODE PARALYMPIQUE

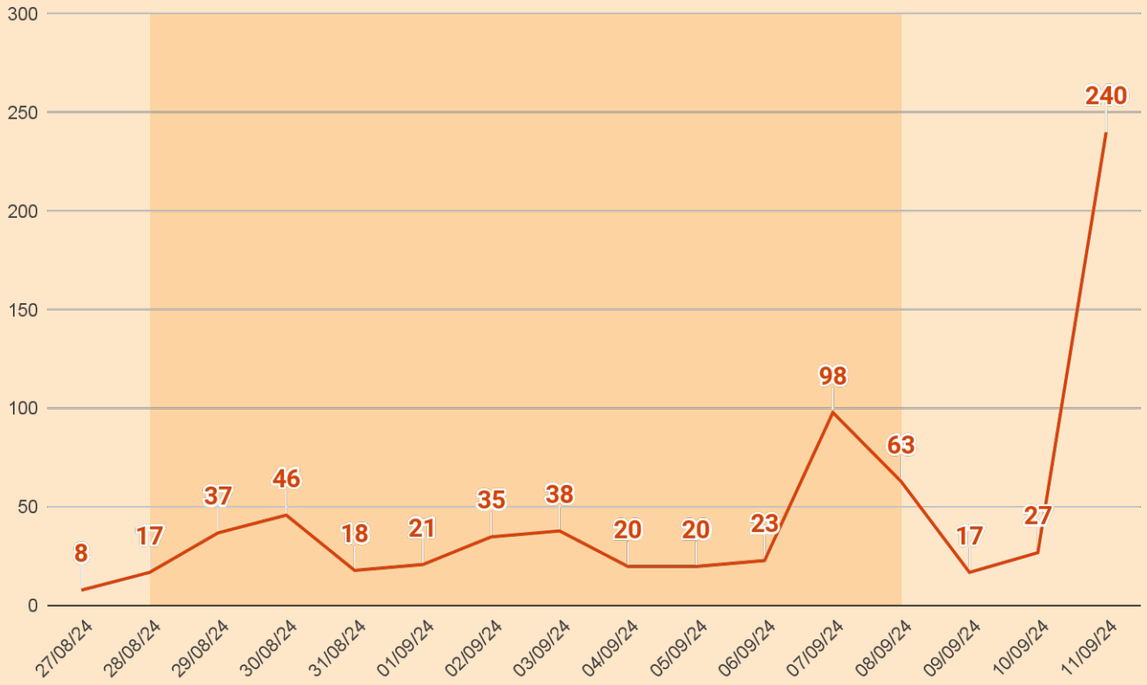

FIG. 5 – NOMBRES DE CONTENUS PRÉSUMÉS HAINEUX IDENTIFIÉS PAR JOUR PARMI LES PUBLICATIONS EXTRAITES SUR LE RÉSEAU SOCIAL X AU COURS DE LA PÉRIODE PARALYMPIQUE

Contrastant avec sa jumelle olympique, la période paralympique peut être perçue comme ayant suscité moins de haine sur le plan quantitatif (fig. 5). Les résultats issus des veilles humaines et technologiques sont sans appel : globalement, les contenus présumés haineux, toutes catégories confondues, étaient moins nombreux. De la même façon, le collectif #JOPSansHaine n'a pas constaté de raid haineux qui serait venu toucher les athlètes paralympiques. Toutefois, si l'on peut raisonnablement considérer que la proportion de discours de haine a décru au cours des Jeux paralympiques, il peut être utile de se livrer à une lecture spécifique des problématiques relatives au handicap. Le validisme, en ce qu'il recouvre des réalités discriminatoires parfois ignorées[57], peut se révéler plus difficile à quantifier.

Les contenus empreints de haine validiste en ligne sont difficiles à quantifier. Le validisme prend racine dans la perception du handicap comme une déficience, une infériorité : c'est notamment le fait de "traiter" une personne valide de personne en situation de handicap, qui est perçu comme une insulte. Les mots "autiste", "handicapé", "schizophrène", "trisomique",... qui décrivent de façon supposément neutre des catégories de personnes, sont perçus et utilisés comme des insultes visant à en rabaisser d'autres[58].

Parce que le langage forme la pensée, ces utilisations haineuses de termes liés au handicap participent activement à une discrimination validiste systémique. Avant 2020, la définition du handicap dans le dictionnaire comprenait encore l'idée d'infériorité[59]. Le combat mené par les associations militantes et militants antivalidistes pour faire progresser l'accessibilité et le respect des droits des personnes en situation de handicap s'accompagne nécessairement d'un changement radical de la perception du handicap.

« On n'est pas des super-héros, on est des athlètes. Donc, venez nous voir parce qu'on va faire des performances, on va faire des exploits sportifs, c'est pour tout ça qu'il faut venir nous voir », répondait le parabasketteur Sofyane Mehiaoui à un commentaire de Teddy Riner qualifiant les parathlètes de "super-héros"[60].

Tandis que le handicap est perçu comme une faiblesse, une infériorité, les parathlètes sont érigés en modèles de bravoure et de résilience. Comme si leurs performances leur donnaient droit au respect dû à toutes et tous. Lydie Raer, militante du collectif antivalidiste Les Dévalideuses, explique dans un épisode du podcast de Melina Boetti "En quête des possibles" : "Les Jeux Paralympiques font trop souvent référence à l'héroïsation des handicapés qui "dépassent leur handicap". Il n'y a pas d'entre-deux entre l'héroïsation et le récit misérabiliste et inspirant qui félicite le ou la handicapé d'avoir fait quelque chose de tout à fait normal"[61].

En bref, cette période de JOP s'est sans surprise accompagnée des formes classiques du validisme : dévalorisation et moqueries d'une part, héroïsation de l'autre : dans les deux cas, essentialisation des personnes handicapées.

NOS PROPOSITIONS

À la lumière des résultats et conclusions obtenus dans le cadre de cette campagne, le collectif #JOPSansHaine a tenu à formuler des recommandations ayant vocation guider l'évolution de la prise en charge des problématiques soulevées tout au long de ce rapport et notamment à aiguiller la prise de décision des pouvoirs publics en matière de lutte contre la haine en ligne.

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de soutenir financièrement les structures de la société civile qui agissent sur le terrain, afin qu'elles puissent continuer à mener ce type d'activités de sensibilisation et de veille. L'ensemble de ces propositions visent à garantir un espace numérique plus sûr et à promouvoir durablement un internet inclusif.

1 ACCROÎTRE LA TRANSPARENCE DES PLATEFORMES AUPRÈS DES UTILISATEURS

Du fonctionnement des algorithmes de recommandation aux motivations des décisions de modération, les internautes demandent une amélioration de l'information tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Automatisation, justifications, délais, les utilisateurs doivent pouvoir comprendre le fonctionnement des services numériques pour mieux se les approprier et se protéger des phénomènes de haine et de désinformation.

2 CRÉER UN FONDS D'ACCÈS GARANTI POUR LES VICTIMES DES CYBERVIOLENCES

La prise en charge des victimes de violences numériques reste largement insuffisante et il existe un réel besoin de les accompagner financièrement dans le processus pénal ainsi que pour bénéficier, lorsque cela est nécessaire, de la prise en charge d'un suivi psychologique. A cette fin, la piste de la création d'une taxe sur l'assiette des revenus publicitaires des plateformes numériques à hauteur de 1% pourrait couvrir les frais nécessaires à la mise en œuvre de cet objectif.

3 SOUTENIR STRUCTURELLEMENT LES ONG QUI PROTÈGENT LES INTERNAUTES

Les organisations de la société civile sont des intermédiaires privilégiés entre l'Etat et sa population ; de l'éducation au numérique à l'assistance aux victimes de violences en ligne en passant par la sensibilisation aux discriminations, les vertus de l'action non-gouvernementale sont nombreuses. Des moyens financiers, humains et techniques sont nécessaires au rôle que ces organismes remplissent et ces derniers doivent bénéficier d'un véritable appui du secteur public et privé.

4 ENCOURAGER DES PRATIQUES SPORTIVES PLUS RESPECTUEUSES

Derrière le fair-play censé être le leitmotiv du milieu sportif se cachent des pratiques discriminatoires tenaces contre lesquelles il y a lieu de lutter. La sensibilisation des sportifs et sportives de haut niveau à ces enjeux est une piste préventive qu'il faut continuer à explorer, en l'intégrant par exemple à leur formation initiale. Il apparaît également indispensable de faire preuve de fermeté sur le volet de la sanction des propos et comportements discriminatoires lors d'évènements sportifs.

5 VALORISER ET ENTRETENIR LES INITIATIVES INTER-ASSOCIATIVES

La mise en commun des expertises et des ressources humaines des ONG permet d'étendre la portée des messages et activités du tissu associatif tout comme elle facilite le dialogue et la compréhension d'enjeux complexes. Les associations doivent poursuivre les travaux en réseau, tel que cela a pu être initié dans ce projet, afin d'offrir des solutions concrètes et cohérentes aux citoyens et aux pouvoirs publics. La constitution d'un collectif associatif permanent sur le sujet de la haine en ligne est appelée de nos vœux.

6 RENFORCER LE CONTENTIEUX EN MATIÈRE DE HAINE ET DE HARCÈLEMENT

De l'enquêteur au magistrat, les acteurs impliqués dans la judiciarisation des préjudices subis en ligne doivent pouvoir consacrer plus de temps à l'appréhension de ces problématiques. Si la formation des autorités et personnels de justice constitue un préalable, les processus de dépôt de plainte pourraient être simplifiés et le volume de dossiers instruits devrait être plus important. A ce titre la médiatisation des affaires de haine et harcèlement en ligne permet une prise de conscience collective.

ANNEXES

Cet ultime chapitre s'adresse au lecteur soucieux d'en apprendre davantage sur les sujets abordés dans ce rapport. Au fil de ces pages, l'on retrouvera les remerciements adressés à l'ensemble des participants à cette campagne, associations et personnes physiques ayant contribué à la réalisation de ce projet ainsi qu'une bibliographie, destinée à offrir des sources d'approfondissement des thématiques évoquées tout au long de ce rapport.

Cette partie se termine enfin sur plusieurs graphiques ayant vocation à compléter les données présentées dans ce rapport, apportant notamment une granularité plus fine au sujet des différentes catégories de populations que le droit protège contre la provocation à la discrimination, la haine ou la violence. Ces éléments complémentaires sont le résultat de l'analyse effectuée par le logiciel Percipion, outil mis à disposition du collectif dans le cadre de cette campagne.

REMERCIEMENTS 42
BIBLIOGRAPHIE 43
GRAPHIQUES 46

REMERCIEMENTS

La campagne #JOPSansHaine et ce rapport n'auraient pu voir le jour sans la mobilisation collective de six associations et des personnes qui les font vivre. Nous remercions chaleureusement chacune de ces associations partenaires pour leur engagement et leur travail sans relâche : Droit Pluriel, Génération Numérique, #jesuislà, Point de Contact, Respect Zone et SOS Racisme.

Nos remerciements vont également aux personnes suivantes pour leur précieuse contribution à cette initiative : Eugénie Binet Cyril Di Palma, Mathilde Grévin, Yann Lescop, Laura-Blu Mauss, Ester Mbikinkam, Alice Murgier, Grégoire Nartz, Laure Salmona, Millena Schaitl,

Nos communications ont bénéficié de la sponsorisation de plateformes telles que Meta, Tiktok et X, que nous remerçions.

À toutes et tous, merci pour votre engagement et votre détermination à promouvoir un espace numérique plus sûr durant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

BIBLIOGRAPHIE

1 Les 10 événements sportifs les plus regardés au monde, Sports Management School, 28 décembre 2021.
2 Tableau des médailles par pays – JO Paris 1924, L'équipe, consulté le 12 novembre 2024.
3 Dossier Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : mesures et enjeux, Vie publique, 26 juillet 2024.
4 Baromètre de la consommation de programmes sportifs, Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, 23 mai 2024, p.74.
5 Artoise Bastelica, Racisme et sexisme sur Twitch, le fléau des « raids » haineux, Usbek & Rica, 19 juillet 2023.
6 Etude sur la prévention et la lutte contre le discours de haine en temps de crise, Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) Conseil de l'Europe, novembre 2023.
7 Sport et discriminations en Europe, Regards croisés de jeunes chercheurs et de journalistes européens, Conseil de l'Europe, septembre 2010.
8 Yann Leroux, Violence et discours de haine sur les réseaux sociaux, Alternatives Non-Violentes 2020/4 N° 197.
9 Lutter contre les discours de haine sur les réseaux sociaux : difficultés contemporaines", UNESCO, 2021, p.10.
10 Baromètre de la consommation de programmes sportifs - Premiers résultats, ARCOM, 23 Janvier 2024.
11 Ibidem, p.6
12 Ibid, p.8.
13 Jeux Olympiques de Paris 2024 : une nouvelle ère pour les femmes dans le monde du sport, Faits et chiffres : les femmes dans le sport, juillet 2024 et Wolrd Athletics Online Abuse Study covering Tokyo Olympic Games, 25 novembre 2021.
14 Mustapha Kessous, Paris 2024 : recours à l'intelligence artificielle pour essayer de protéger les athlètes du cyberharcèlement, Le Monde, 1 mai 2024.
15 JO 2024 : une enquête ouverte sur le cyberharcèlement visant Imane Khelif, France 24, 14 août 2024.
16 JO Paris 2024 : devenue la risée d'internet, la breakeuse australienne Raygun dénonce une vague de haine et de harcèlement, Libération, 15 août 2024.
17 Cyberharcèlement: la chorégraphe de la cérémonie d'ouverture des JO porte à son tour plainte, Le Figaro, 8 août 2024.
18 Cérémonie d'ouverture des JO : ouverture d'une enquête pour cyberharcèlement visant Thomas Jolly, France 24, 2 août 2024.
19 Léa Mabilon, «Des menaces de mort, de torture et de viol» : après sa prestation aux JO 2024, la DJ Barbara Butch porte plainte pour cyberharcèlement, Madame Figaro, 30 juillet 2024.
20 Alizé Cornet, les parieurs sportifs fous, France Inter, 18 juin 2024.
21 Tennis : Alizé Cornet dénonce le harcèlement qu'elle subit sur les réseaux sociaux, Franceinfo, 4 août 2021.
22 Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?, CESE, janvier 2017.

23 La communication à l'ère des médias sociaux: où est l'empathie?, Le Psy-Curieux, 21 février 2022.
24 Cycle pédagogiques selon les compétences des élèves, Génération Numérique.
25 William Audureau, Comment les réseaux sociaux accentuent l'enfermement dans ses idées, Le Monde, 24 avril 2018.
26 Pascal Lapointe, Oui, les fausses nouvelles voyagent vraiment plus vite Science Presse, 12 avril 2022.
27 Partage de photos et vidéos de votre enfant sur les réseaux sociaux : quels sont les risques ?, Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), 18 décembre 2023.
28 Signaler une cyberviolence ou un contenu préjudiciable en ligne gratuitement à l'association Point de Contact.
29 Communiqué de presse, Résultats de l'enquête Sport et Handicap, Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, 6 mai 2024.
30 L'ONU exhorte à la « tolérance zéro » face au racisme dans le sport, ONU Info, 5 août 2024.
31 "Des cris dans le stade, enquête sur le racisme dans le football", un documentaire qui analyse les ravages de la xénophobie dans les tribunes, France Info, 11 mai 2024
32 Jeux Olympiques de Paris : représentativité record des athlètes LGTBQ+, EuroNews, 31 juillet 2024.
33 Une majorité de Français considère les milieux sportifs comme étant homophobes, Enquête Ipsos, 6 septembre 2023.
34 Wolrd Athletics Online Abuse Study covering Tokyo Olympic Games, 25 novembre 2021, op. cit..
35 Nations Unies ; #NonàLaHaine : fiche d'information ; 2024.
36 Chloé Kichenane ; JO de Paris 2024 : Imane Khelif, boxeuse algérienne hyperandrogène, est bien éligible, malgré une vague d'attaques ; Le Huffpost ; 2024.
37 Clément Ghys ; Qui est Barbara Butch, icône des nuits LGBT et victime de cyber-harcèlement ; Le Monde ; 2024.
38 Jérôme Jacob ; JO-2024 : la tenue des Américaines trop échancrée, les officiels répondent... On rembobine la polémique ; La Provence ; 2024.
39 JO 2024. Victime de grossophobie, Romane Dicko réagit : « Attaquer le physique n'est plus drôle » ; Ouest France ; 2024.
40 Collectif ; Les infarctus de sportifs, de l'obsession antivax morbide à la manipulation éhontée ; Le Monde ; 2024.
41 « On n'est pas des super-héros » : le joueur de basket fauteuil Sofyane Mehiaoui agacé par des propos de Teddy Riner ; L'Equipe ; 2024.
42 Aya Nakamura s'exprime pour la première fois sur sa performance lors de la cérémonie d'ouverture de JO de Paris ; 20 Minutes ; 2024.
43 On "Trusted" Flaggers, Naomi Appelman et Paddy Leerssen, Yale Journal of Law & Technology, Vol.24,
44 Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.
45 Principes de régulation des plateformes numériques : une approche multipartite pour sauvegarder la liberté d'expression et l'accès à l'information, UNESCO, 2023, p.16.
46 Les 10 événements sportifs les plus regardés au monde, op.cit.
47 Pauline Brouard, « Romain Badouard, Les nouvelles lois du web. Modération et censure », Quaderni [En ligne], 103 | Printemps 2021, mis en ligne le 15 juin 2021.

48 Les trolls, les nouveaux rois de la polémique, France Inter, 19 juin 2023.
49 Tout comprendre aux émeutes racistes qui ont secoué le Royaume-Uni, Courrier International, 14 août 2024.
50 Emmanuel Botta : "Twitter est la caisse de résonnance médiatique mondiale", France Inter, 26 avril 2022.
51 Rapport 2023 sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, Commission nationale consultative des droits de l'homme, 20 mars 2024.
52 Voir notamment : Législatives: SOS Racisme porte plainte contre le candidat RN Laurent Gnaedig pour "contestation de crime contre l'humanité", BFM Alsace, 4 juillet 2024.
53 Cyberharcèlement: la chorégraphe de la cérémonie d'ouverture des JO porte à son tour plainte, op. cit.
54 Léa Mabilon, «Des menaces de mort, de torture et de viol» : après sa prestation aux JO 2024, la DJ Barbara Butch porte plainte pour cyberharcèlement, op. cit.
55 JO 2024 : une enquête ouverte sur le cyberharcèlement visant Imane Khelif, op.cit.
56 Entrée en vigueur du Digital Services Act (DSA) pour l'ensemble des fournisseurs de services intermédiaires, Le Monde du Droit, 19 février 2024.
57 Philippe Zago, Le validisme : comprendre et lutter contre la discrimination envers les personnes en situation de handicap, Ipedis, 21 novembre 2023.
58 Le regard des français sur l'autisme, Enquête Ifop pour la Fondation Jean Jaurès et SOS Autisme, mars 2016.
59 Le handicap, infériorité : la définition du dico a changé !, Handicap.fr, 17 juin 2019.
60 « On n'est pas des super-héros » : le joueur de basket fauteuil Sofyane Mehiaoui agacé par des propos de Teddy Riner, op.cit.
61 Jeux 2024 : Paris Paralympique ?, En quête des possibles, Episode 3, 13 décembre 2023.

GRAPHIQUES

Les graphiques présentés ci-après viennent compléter les données présentées dans ce rapport et retracent l'identification et l'analyse de contenus potentiellement haineux sur le réseau social X et qui comportaient le hashtag #Paris2024 au cours des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

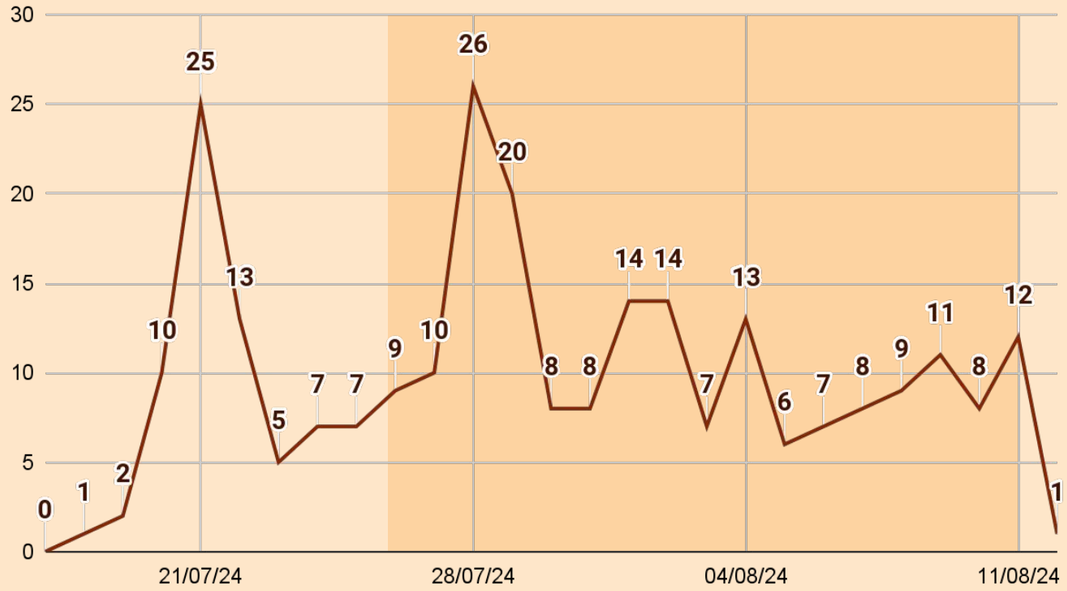

FIG. 6 – NOMBRES DE CONTENUS PRÉSUMÉS HAINEUX VISANT L'ORIGINE (RACIALE, ETHNIQUE, NATIONALE) IDENTIFIÉS PARMI LES PUBLICATIONS EXTRAITES SUR LE RÉSEAU SOCIAL X

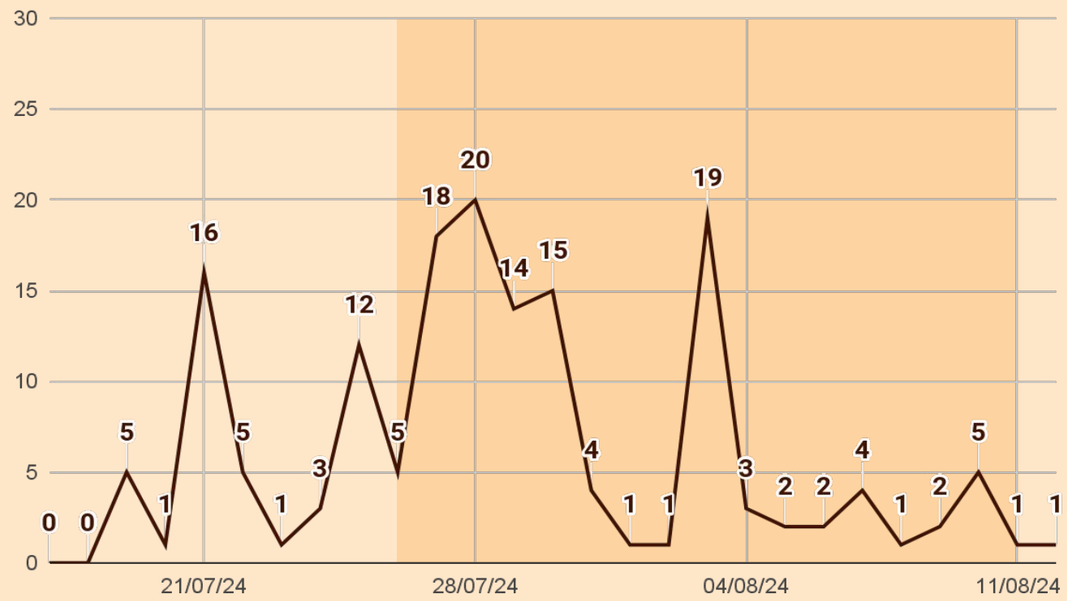

FIG. 7 – NOMBRES DE CONTENUS PRÉSUMÉS HAINEUX VISANT LES CONVICTIONS RELIGIEUSES IDENTIFIÉS PARMI LES PUBLICATIONS EXTRAITES SUR LE RÉSEAU SOCIAL X

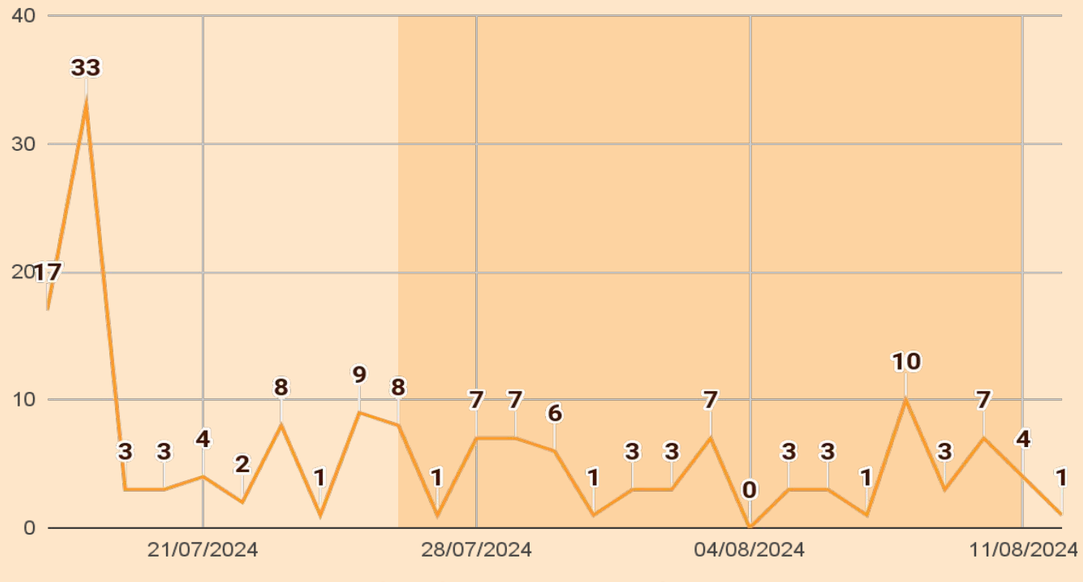

FIG. 8 – NOMBRES DE CONTENUS PRÉSUMÉS SEXISTES IDENTIFIÉS PARMI LES PUBLICATIONS EXTRAITES SUR LE RÉSEAU SOCIAL X

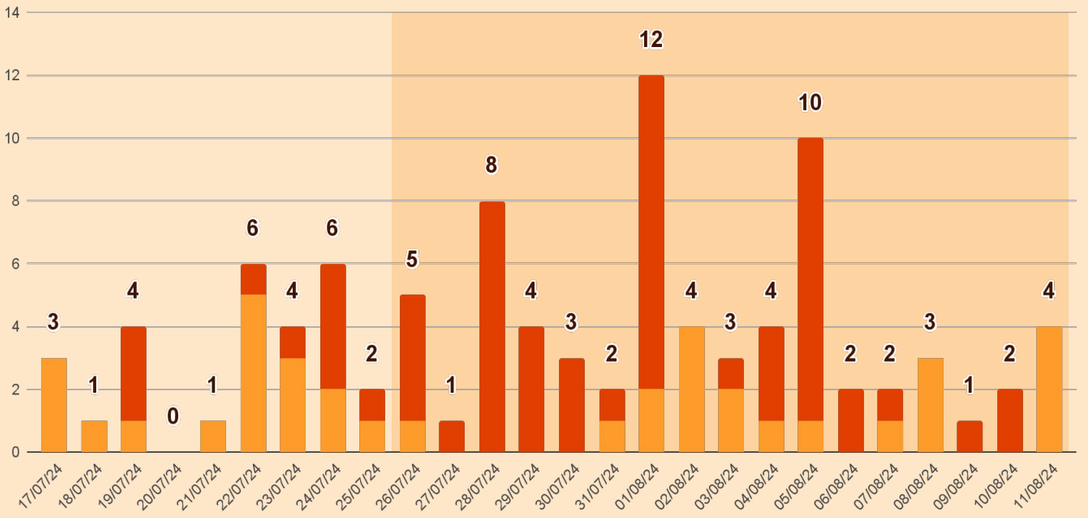

FIG. 9 – NOMBRES DE CONTENUS PRÉSUMÉS HAINEUX VISANT L'ORIENTATION SEXUELLE OU L'IDENTITÉ DE GENRE IDENTIFIÉS PARMI LES PUBLICATIONS EXTRAITES SUR LE RÉSEAU SOCIAL X

ORIENTATION SEXUELLE IDENTITÉ DE GENRE

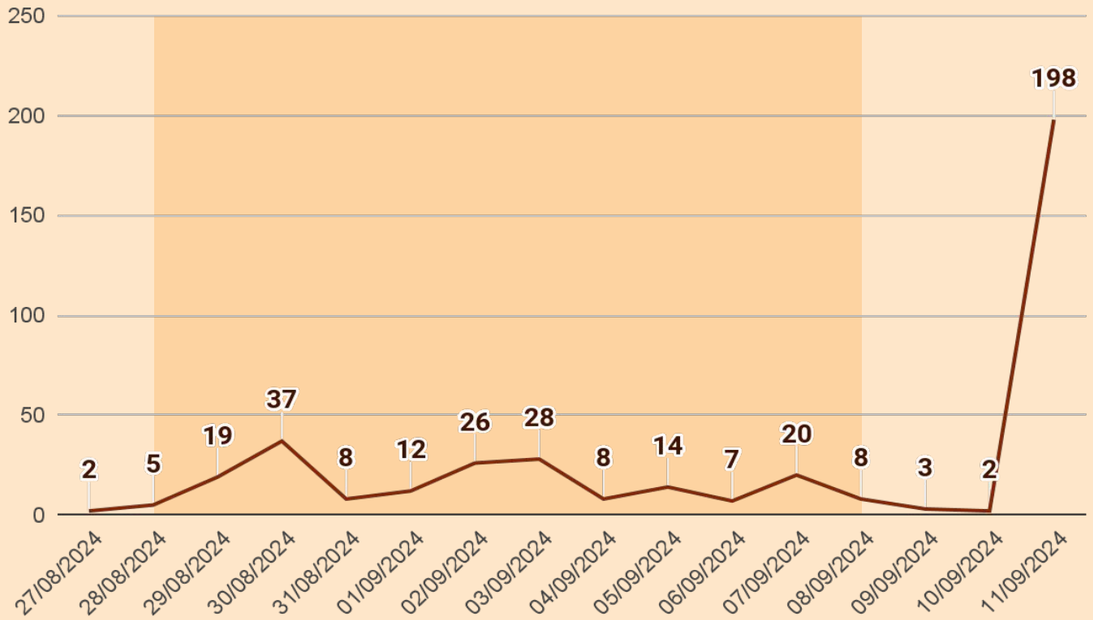

FIG. 10 – NOMBRES DE CONTENUS PRÉSUMÉS HAINEUX VISANT L'ORIGINE (RACIALE, ETHNIQUE OU NATIONALE) IDENTIFIÉS PARMI LES PUBLICATIONS EXTRAITES SUR LE RÉSEAU SOCIAL X

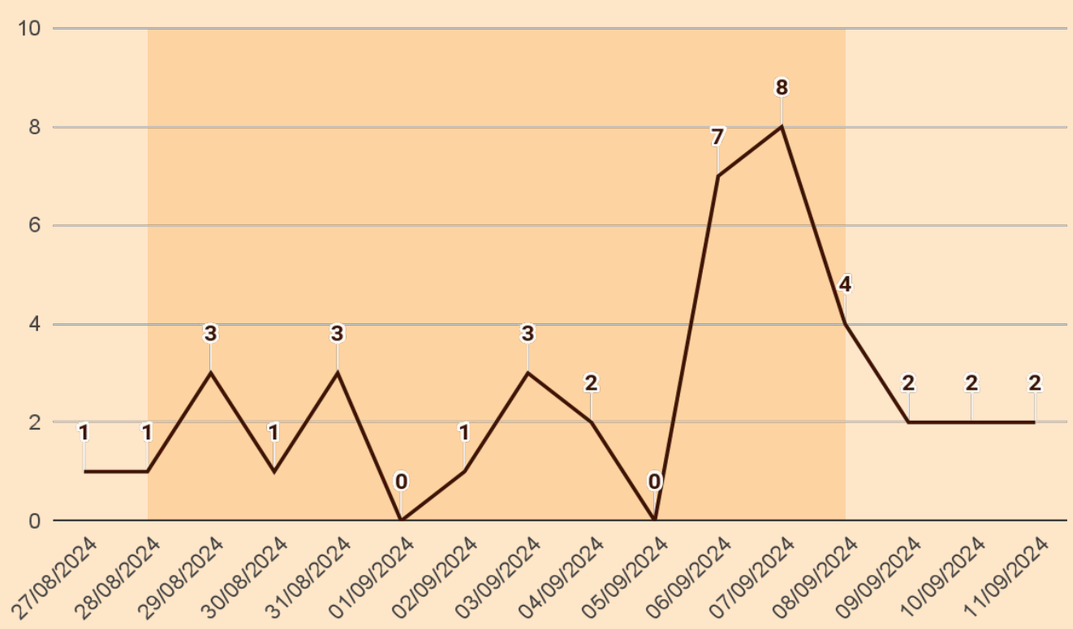

FIG. 11 – NOMBRES DE CONTENUS PRÉSUMÉS HAINEUX VISANT LES CONVICTIONS RELIGIEUSES IDENTIFIÉS PARMI LES PUBLICATIONS EXTRAITES SUR LE RÉSEAU SOCIAL X

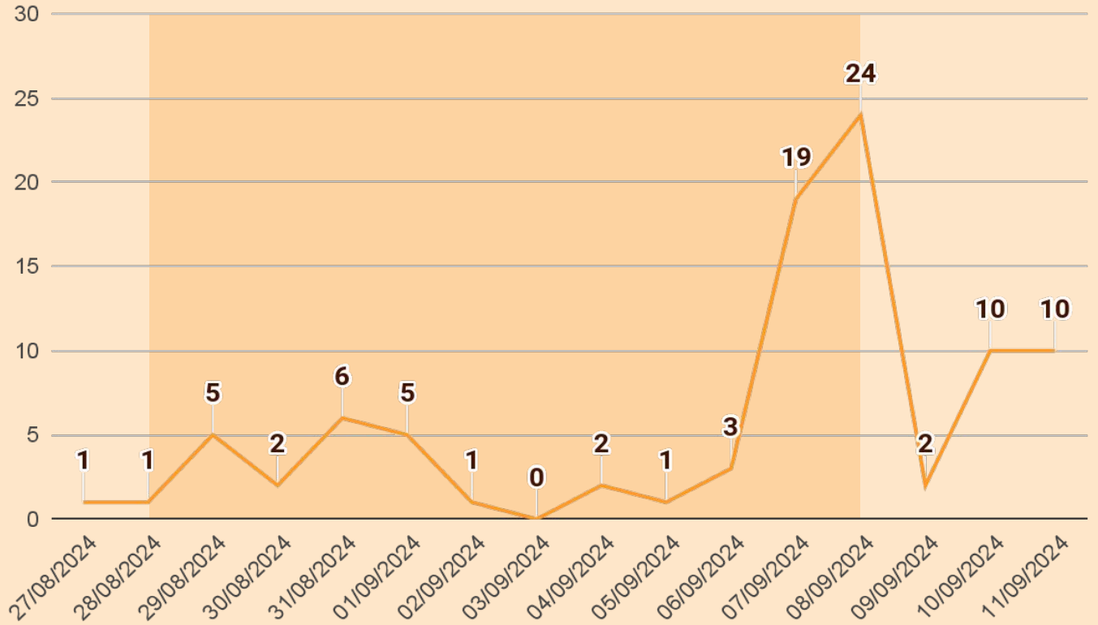

FIG. 12 – NOMBRES DE CONTENUS PRÉSUMÉS SEXISTES IDENTIFIÉS PARMI LES PUBLICATIONS EXTRAITES SUR LE RÉSEAU SOCIAL X

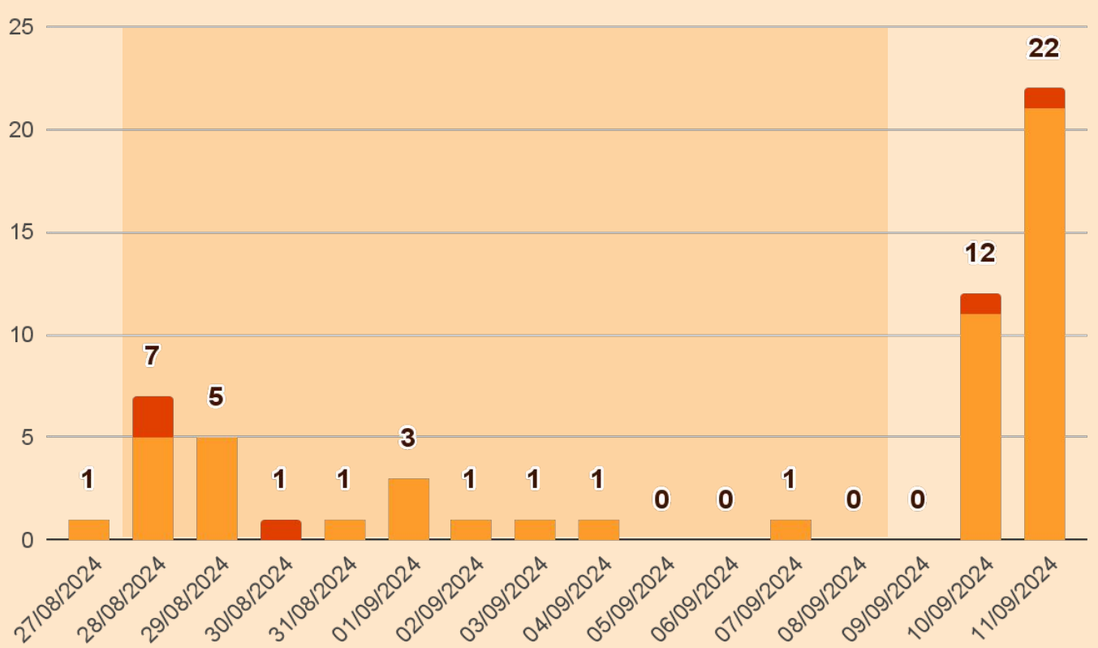

FIG. 13 – NOMBRES DE CONTENUS PRÉSUMÉS HAINEUX VISANT L'ORIENTATION SEXUELLE OU L'IDENTITÉ DE GENRE IDENTIFIÉS PARMI LES PUBLICATIONS EXTRAITES SUR LE RÉSEAU SOCIAL X

ORIENTATION SEXUELLE IDENTITÉ DE GENRE

Le rapport #JOPSansHaine, publié à l'automne 2024, est le fruit d'un travail collaboratif inter-associatif. Il retrace les travaux entamés par six associations à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

De la sensibilisation aux discriminations en milieu sportif à l'organisation d'actions de bienveillance coordonnées sur les réseaux sociaux en passant par des analyses professionnelles relatives à la prolifération de la haine au sein de nos sociétés et de nos espaces numériques, ce rapport adopte une approche holistique afin de répondre à la pluralité des enjeux liés à l'augmentation de discours de haine, particulièrement en ligne.

Ce document s'achève sur la formulation de six recommandations, portant aussi bien sur la transparence des plateformes numériques, la prise en charge des victimes de cyberviolences ainsi que le renforcement des collaborations entre les organisation de la société civile en matière de lutte contre les phénomènes haineux.

#JOP SANS HAINE

DROIT PLURIEL

GÉNÉRATION NUMÉRIQUE

jesuisIà

POINT DE CONTACT .NET

RespectZone.org

SOS RACISME

Vous avez apprécié la lecture de ce rapport ? Vous souhaitez que ce document puisse aider à créer des espaces numériques plus sûrs et inclusifs ?
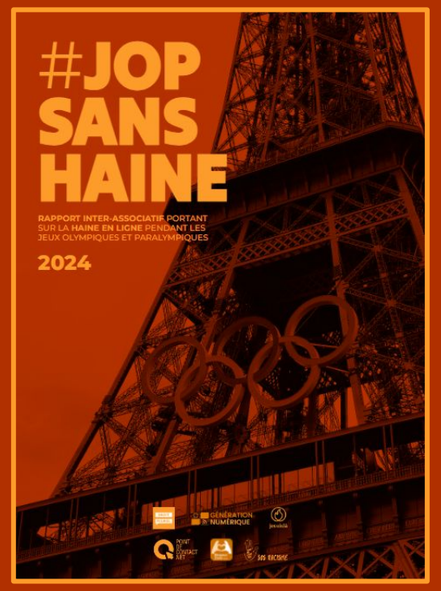
Likez, Commentez, Partagez, Parlez-en !